



A-t-on le droit d'abréger la vie ?

SUZANNE COLPRON



Abitibi, le 21 mai 1975. Un jeune homme enchaîne son frère paraplégique et le jette dans le lac Davy, près d'Amos. «Je voulais arrêter ses souffrances», explique-t-il.

Montréal, le 29 avril 1985. Dépressif et incapable d'assumer seul l'entretien de la maison, un mari tue sa femme, âgée de 93 ans, sourde et aveugle, d'un coup de hache en plein visage. «Personne ne s'occupe de nous. On est condamné à mourir comme des chiens», écrit-il sur un bout de papier épinglé au mur.

Chicago, le 26 avril 1989. Un père débranché son fils de 16 mois dans le coma. Il tient le personnel hospitalier en respect avec un pistolet. «Je ne vous veux pas de mal, dit-il. Mais je vous en ferai si vous essayez de rebrancher mon bébé.»

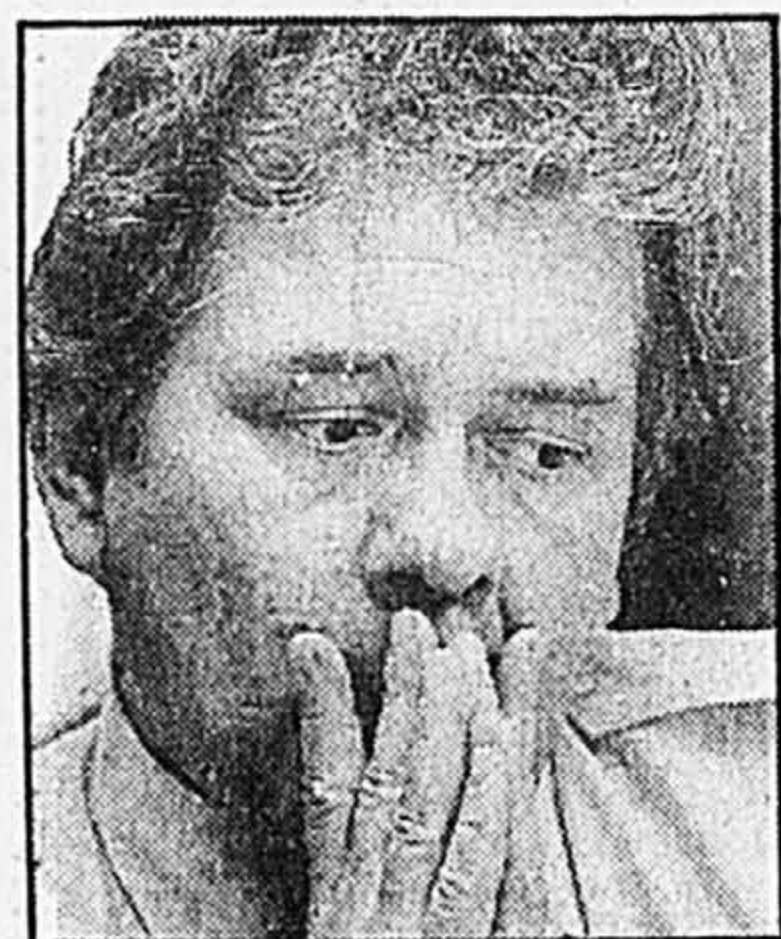
La question brûlante de l'euthanasie a refait surface cette semaine avec la mort violente de Frank Guzzo, 56 ans. Victime de grandes souffrances, l'ex-gendre de Vincenzo Cotroni, selon les rapports préalables à l'enquête préliminaire, avait demandé à une amie de lui donner la mort. Homme d'affaires à la retraite, il aurait refusé de mettre les pieds à l'hôpital, croyant à tort, dit-on, souffrir du cancer.

Que ce soit par désespoir, compassion ou exaspération, a-t-on le droit d'abréger la vie d'un malade incurable ou d'un enfant gravement handicapé? Un débat qui divise les consciences et soulève autant de questions que celui de l'avortement.

Récemment, Gallup révélait que 80 p. cent des Québécois sont favorables à l'euthanasie. La loi devrait permettre à un médecin de mettre fin aux jours d'un malade incurable qui en fait la demande par écrit, estiment les Québécois interrogés.

Pourtant, le droit actuel prohibe cette pratique. Nulle part ne reconnaît-il dans la législation civile ou pénale le «droit à la mort». Depuis 1972, la tentative de suicide n'est plus un crime. Mais le droit continue de punir celui qui aide un autre à se suicider (article 224 du Code pénal).

Ancien professeur de droit à l'Université de Montréal, le juge Jean-Louis Baudouin, qui a dirigé pendant trois ans le projet «Protection de la vie» à la Commission de réforme du droit du Canada, fait remarquer qu'il s'agit d'un des rares cas en droit pénal

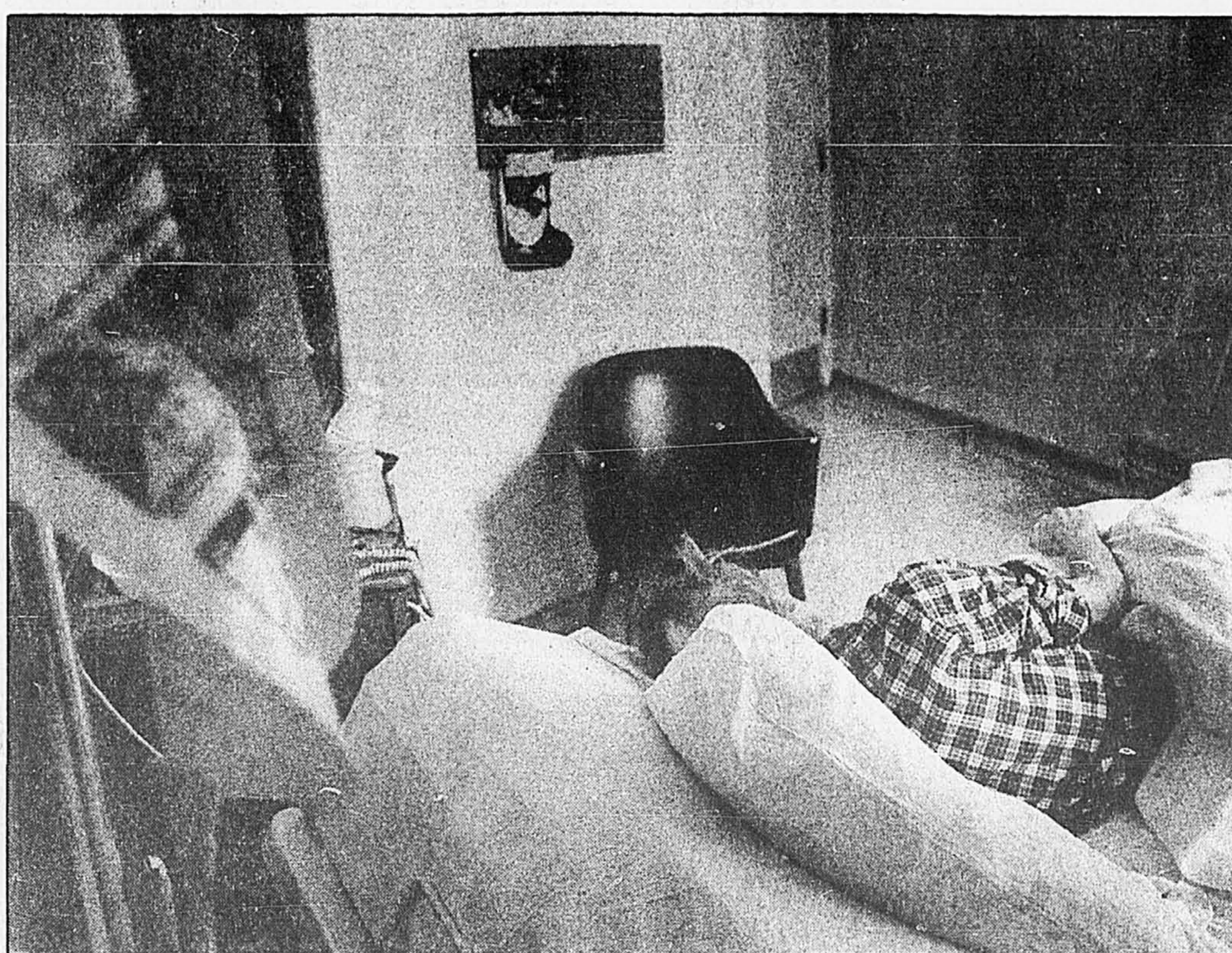


Le docteur David Roy, directeur du Centre bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal. «La médecine reconnaît de plus en plus que la vie biologique n'est pas la valeur absolue de la vie humaine.»

où la loi punit le complice d'une infraction inexistante...

Un débat embrouillé

Néanmoins, le mot euthanasie continue d'emprunter différents sens. Euthanasie passive, euthanasie active: des termes qui embrouillent le débat. Étymologiquement, ce mot signifie une bonne mort, une mort douce et sans souffrance. Il est d'abord employé par les Grecs et repris, au début du 17^e siècle, par le philosophe anglais Francis Bacon. «Les médecins devraient avoir assez d'habileté pour faciliter et adoucir de leurs propres mains les souffrances et l'agonie de la mort», écrivait-il.



Seize patients attendent la mort à l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Royal Victoria et une centaine d'autres à la maison.



Le docteur Ima Ajemian, directrice de l'unité de soins palliatifs à l'hôpital Royal Victoria. Une alternative à l'euthanasie?

Me Martin Hébert. «La protection de la vie a ses limites, la liberté individuelle aussi.»



Mourir à l'hôpital

Selon les experts interviewés par *La Presse*, l'interruption d'un traitement n'a rien à voir avec l'euthanasie. Pas davantage que l'absence thérapeutique. Dans ces cas, il n'est pas question de faire mourir mais au contraire d'aider le malade à mieux vivre ses derniers moments. C'est là de la bonne médecine, estime-t-on.

Et il ajoutait: «Les médecins se font une sorte de scrupule et de religion de tourmenter le malade alors que la maladie est sans espoir. C'est pourtant la fonction du médecin d'adoucir les peines et douleurs non seulement lorsque cet adoucissement peut conduire à la guérison mais lorsqu'il peut servir à procurer une mort calme et facile.» Quatre cents ans plus tard, le débat n'a pas beau-

coup change! La problématique de l'euthanasie est restée à peu près la même jusqu'à la fin du 19^e siècle. Puis le terme a pris un tout autre sens. Il désigne l'acte de provoquer la mort dans un but de compassion. Cette définition correspond au sens populaire du terme et est admise par un nombre croissant de moralistes et de juristes comme la seule valable.

En fait, le mot a évolué à mesure que les techniques d'intervention ont donné à la médecine des pouvoirs de plus en plus considérables et, par conséquent, une responsabilité plus grande dans la «gestion» de la maladie et de la mort, explique le docteur Jacques Baillargeon, gastro-entérologue de l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

La Hollande, mouroir de l'Europe ?

La décision de la direction d'une clinique de cesser d'alimenter une malade dans le coma depuis plus de 15 ans provoque de nombreuses réactions aux Pays-Bas.

Rapportée par *Le Monde* du 10 janvier, cette nouvelle pose la question du droit à l'euthanasie des malades incapables de s'exprimer. Une question entière qui concerne aussi bien les comateux que les nouveau-nés handicapés ou les vieillards déments.

Seul pays à tolérer la pratique médicale de l'euthanasie «active», la Hollande n'a pas de solution à proposer. Un code de conduite a été élaboré à l'intention des médecins qui pratiquent l'euthanasie. Mais au chapitre des «incapables», pas un mot. De son côté, la Cour suprême des États-Unis a accepté pour la première fois de se saisir d'une affaire concernant le «droit à la mort» des malades dans un état végétatif irréversible.

Elle se prononcera d'ici quelques mois sur le sort d'une malade maintenue artificiellement en vie depuis six ans.

La pratique de l'euthanasie doit répondre à plusieurs critères aux Pays-Bas. Il faut d'abord une demande expresse et répétée du malade qui se trouve dans un état désespéré (un mot qui laisse beaucoup de place à l'interprétation). Le médecin doit aussi consulter ses confrères et tenir un journal de son action. Il doit informer le plus amplement possible le malade et déclarer le cas aux autorités.

Bon an mal an, c'est plus de 5000 malades en phase terminale qui optent pour une mort douce aux Pays-Bas. Et de plus en plus de personnes viennent de l'étranger du pays. «La Hollande est en voie de devenir le mouroir de l'Europe», disait récemment un médecin néerlandais.

Ailleurs dans le monde, on se contente encore d'écrire ses vo-

lontés dans un «testament de vie» ou dans un «passeport en faveur de l'euthanasie». On réclame, par avance, le droit de mourir le jour où on ne sera plus capable de vivre digne-

C'est le cas de plus d'un demi-million de membres d'une trentaine de sociétés pour le droit de mourir dans la dignité. La plus ancienne, EXIT, a été fondée en 1935 en Grande-Bretagne. Au Canada, il en existe trois: «Dying with Dignity», basée à Toronto, «Canada Society for the right to die with Dignity», à Vancouver, et «Responsabilité jusqu'à la fin», à Québec.

Le testament de vie, appelé aussi «Living Will» et «testament biologique», est légalisé dans plusieurs États américains. Mais ce document n'a qu'une valeur indicative au Canada. Les médecins peuvent en tenir compte comme l'ignorent.

Quels sont les motifs qui inci-

tent les personnes à opter pour le testament de vie ou l'euthanasie? «La peur de devenir un fardeau pour les autres et de ne plus pouvoir continuer à vivre de façon autonome, comme un être humain», explique Yvon Bureau, le responsable du mouvement québécois. De véritables «manuels de la mort» — ou comment réussir son suicide — connaissent un certain succès en Europe.

Page 42 du guide d'autodélivrance suisse: «Le jour où vous déciderez de réaliser votre acte d'autodélivrance, l'Association vous serait très reconnaissante de bien vouloir lui renvoyer cette feuille avec, si possible, l'indication de la méthode choisie et la dose de médicaments.»

Cynique? Voici la suite: «Nous vous demandons cette aide pour nous permettre de sélectionner la ou les méthodes les plus utilisées dans le but d'améliorer les prochaines éditions de ce guide.»

De nos jours, environ 80 p. cent des malades meurent à l'hôpital. La poursuite ou l'arrêt d'un traitement, l'absence thérapeutique, la mort provoquée sont autant de possibilités qui s'offrent aux médecins.

«Tous les jours et dans tous les hôpitaux du Canada, les médecins décident d'interrompre ou de ne pas entreprendre un traitement inutile», affirme le docteur David Roy, directeur du Centre bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Ces décisions posent peu de problèmes et se prennent en accord avec le patient et la famille. Dans de rares cas, elles donnent lieu à des prises de bec juridiques.

Qui s'en souvient aujourd'hui? Atteinte du cancer, Catherine Jacquet, trois ans, était sur le point de mourir. Les médecins de l'hôpital de Montréal pour enfants voulaient lui faire subir de nouveaux traitements de chimiothérapie. Ses parents ont estimé ses chances de guérison trop minces pour justifier un tel acharnement thérapeutique. En avril 1986, après un premier jugement défavorable, la mère a obtenu gain de cause en Cour d'appel.

Le droit et l'Eglise catholique reconnaissent au patient la liberté de refuser un traitement ou de recevoir un médicament dont l'effet premier est de diminuer la douleur et l'effet second d'écourter la vie, souligne Me Martin Hébert, spécialiste en droit médical. «Mais il faut bien comprendre que si la protection de la vie a ses limites, la liberté individuelle les a aussi.»

«Lorsque la médecine ne sert qu'à prolonger la souffrance, elle n'a pas sa place, soutient le docteur Roy. Il faut réfléchir avant d'intervenir dans le corps d'un patient. C'est comme une voiture... lorsqu'elle est finie, on ne change pas le carburateur.»

Euthanasie: danger

Mais lorsqu'il s'agit de provoquer la mort, les opinions changent. Tolérée en Hollande, la pratique de l'euthanasie dite «active» est interdite partout ailleurs dans le monde.

Le docteur Roy s'y oppose catégoriquement. «L'euthanasie est inutile. On possède toutes les connaissances pour contrôler la douleur. Nous devons investir davantage dans les soins palliatifs en institution et à domicile et la formation des professionnels de la santé. C'est l'alternative à l'euthanasie», estime-t-il.

Si cette pratique était légale, les malades pourraient en venir à se sentir coupables de vivre encore... Ouvrir la porte à l'euthanasie serait en quelque sorte une invitation à ne plus imposer sa présence. «Le caractère volontaire disparaîtrait peut-être avec les années», craint le docteur Roy.

Et que faire des personnes qui ne peuvent exprimer leur volonté? se demande pour sa part Me Hébert. Les déficients mentaux, les nouveaux-nés gravement handicapés, les vieillards déments, les comateux? Peut-on accorder un droit à certaines personnes et pas à d'autres?

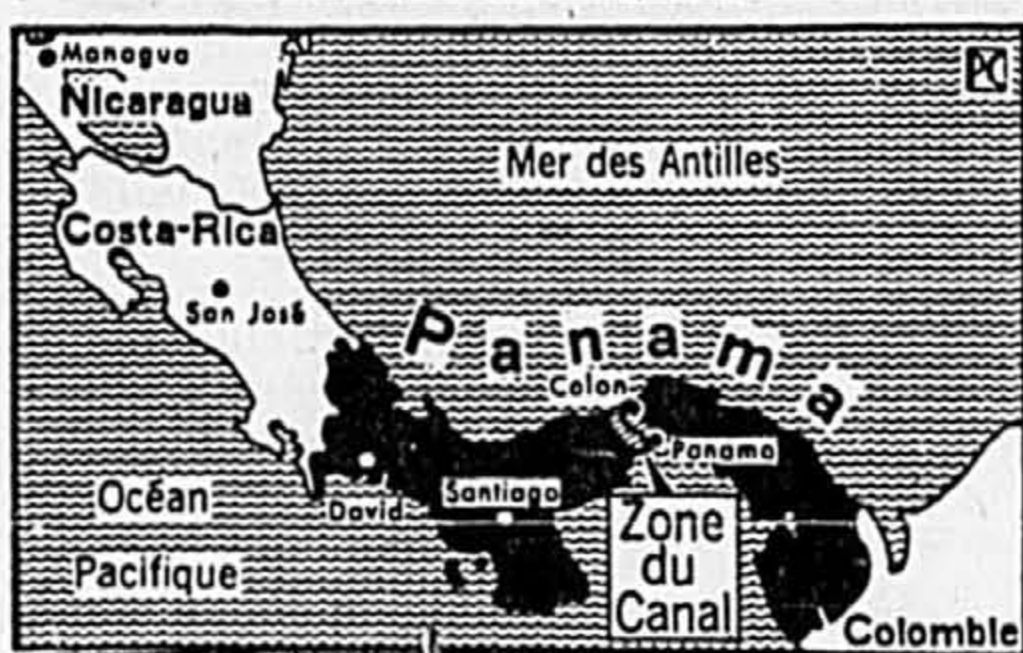
La légalisation pourrait aussi amener le gouvernement à compresser les dépenses. «Ce serait trop beau! Les soins de santé coûtent cher à la société. Serons-nous prêts à dépenser ces sommes si nous acceptons l'euthanasie comme alternative sociale? Je ne sais pas, mais je ne veux pas prendre de chance», laisse tomber le docteur Roy.

La Commission de réforme du droit du Canada s'est déjà prononcée contre la décriminalisation de l'euthanasie «active». Elle recommande qu'on continue à la traiter comme un meurtre au premier degré et ne veut pas qu'on fasse du meurtre par compassion une infraction distincte de celle de l'homicide coupable.

N'empêche que certaines personnes croient qu'il n'y a pas de différence entre laisser mourir quelqu'un en le privant de soins et lui faire une piqure mortelle.

«Entre fermer un robinet d'oxygène et injecter une dose mortelle de sédatif, pouvons-nous faire une distinction morale? demande le docteur Alexandre Minowski, spécialiste dans une maternité de Paris. «Ne soyons pas hypocrites, dit-il. Reste à savoir si mon devoir est ou n'est pas d'y avoir recours dans chaque cas d'espèce.»

Un débat déchirant, qui ne fait que commencer au Québec.



Panama a valu un triomphe à Bush aux USA ; ses succès latino-américains sont moins sûrs

L'invasion du Panama par l'armée américaine, outre qu'elle a provoqué des milliers de morts dans le pays même, a fait naître l'indignation chez plusieurs Latino-Américains en général, y compris chez des amis de Washington. Francis Pisani fait le point.



Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Claude Masson
éditeur adjoint

Marcel Desjardins
directeur de l'information

Alain Dubuc
éditorialiste en chef

L'Accord du lac Meech a-t-il les bons amis?

Sur le front constitutionnel, l'année 1990 a commencé en lion. Sans doute pressées par l'échéance de l'Accord du lac Meech, peut-être fortifiées par des résolutions du nouvel an, de nombreuses personnalités canadiennes ont multiplié les interventions en faveur de la signature de l'entente.



Après Mme Jeanne Sauvé, qui est sortie de sa réserve traditionnelle, la naissance du mouvement des « Amis du lac Meech » avec Solange Chaput-Rolland, Robert Stanfield et Stephen Lewis, les pérégrinations de l'ambassadeur de bonne volonté du gouvernement, le sénateur Lowell Murray, les interventions de gens d'affaires québécois, c'est maintenant au tour du président de la Banque Royale, de loin la plus importante au pays, d'intervenir dans le débat.

Tout cela rappelle un peu l'époque du débat référendaire quand spécialistes, politiciens et représentants de nombreux groupes de la société se rangeaient dans le camp du « oui » ou celui du « non ». A cette différence près, Dieu merci, que ce débat ne sera pas soumis à un vote référendaire qui accentuerait encore plus le clivage entre le Québec et le reste du Canada.

On peut évidemment se demander si ces appuis réussiront à faire fléchir les trois premiers ministres récalcitrants, ceux de

Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba. C'est peut-être mal poser le problème.

Si ces trois premiers ministres ont refusé jusqu'ici de signer l'Accord du lac Meech, c'est en bonne partie, au delà de leurs convictions, un reflet du sentiment qui prévaut dans leurs électorats respectifs. Pour convaincre le premier ministre manitobain Garry Filmon, il faut aussi convaincre les Manitobains; c'est à plus forte raison vrai que le Terre-Neuvien Clyde Wells qui aura du mal à maintenir son discours intransigent si ses concitoyens découvrent le prix qu'ils risquent de payer en bloquant l'entente.

Mais, jusqu'ici, les prises de position en faveur du lac Meech ont un caractère élitiste. Elles proviennent presque toutes de personnalités importantes, mais qui incarnent d'une façon ou d'une autre les préoccupations du Canada central, les intérêts du triangle Toronto-Ottawa-Montréal. Or si les réactions négatives au lac Meech s'expliquent en partie par la grogne à l'égard du Québec, du fait français et du nationalisme québécois, elles tiennent aussi au profond ressentiment des Canadiens des huit autres provinces qui estiment être les éternels laissés-pour-compte de la confédération.

Bien sûr, toutes ces interventions sont utiles, surtout si elles se multiplient et proviennent de milieux divers. Elles convaincront peut-être les Canadiens de l'importance des enjeux et des conséquences d'un échec. A ce chapitre, ce sont très cer-

tainement les propos de Allan Taylor, pdg de la Banque Royale, qui auront le plus de poids. Pas seulement parce qu'il parle le langage universel de l'argent et du développement économique, mais parce qu'il ne peut pas être vu comme un allié naturel du nationalisme québécois.

Mais cela ne suffira pas. La méfiance des Canadiens moyens des provinces de l'Ouest et de l'Atlantique ne repose pas sur une analyse serrée des conséquences de l'accord du lac Meech. Les Canadiens des autres provinces, tout comme les Québécois, en ignorent le contenu. Ils réagissent plutôt aux symboles, celui d'une province qui n'est pas comme les autres, qui demande toujours trop, qui refuse de partager leur propre conception du rêve canadien.

Pour répondre à ces symboles, pour lutter contre les préjugés et l'ignorance de la réalité québécoise qui prévaut presque partout au Canada, il faudra trouver des « amis du lac Meech » qui parlent le même langage que ces Canadiens et leur inspirent confiance.

De la même façon que le « oui » au référendum québécois aurait eu plus de chances de l'emporter avec l'appui de Guy Lafleur que celui de Gilles Vignault, l'entente du lac Meech aura plus de chances de survivre si elle compte, parmi ses défenseurs, des Canadiens comme Wayne Gretsky ou la chanteuse Ann Murray.

Alain DUBUC

Démocratie fragile en Europe de l'Est

De mars à juin, tous les pays de l'Europe de l'Est, à l'exception de la Pologne, tiendront des élections où des partis d'opposition auront l'occasion de se mesurer aux partis communistes. Si les élections polonaises de 1989 sont un indice, les communistes perdront le pouvoir ou s'y verront cantonnés à une participation minoritaire.



Jusqu'ici, la démocratisation s'est faite dans la rue et dans le désordre. Maintenant, elle doit se faire dans les bureaux de vote et dans l'ordre. Il est toutefois à craindre que, d'ici la fin de l'année, on constate que les progrès de la démocratie ont généralement été décevants.

Le cas de l'Allemagne de l'Est illustre les dangers qui guettent la démocratisation. En mai, les votants qui ont déjà participé à des élections libres auront au minimum 78 ans. Les autres devront briser le moule de la discipline de fer qu'on leur a inculquée toute leur vie et découvriront la très grande différence entre la loyauté que l'on doit à l'État et la fidélité que l'on ne doit pas nécessairement au gouvernement. Le parti communiste, qui n'a pas jeté l'éponge, cherche à brouiller cette distinction.

L'opposition a du mal à s'organiser car, jusqu'en novembre, elle était surtout pacifiste et écologiste. Quelques mois, c'est peu pour organiser des partis et préparer des programmes politiques cohérents. La tâche est d'autant plus difficile que personne ne peut s'empêcher de penser à la possibilité de la réunification de l'Allemagne sans pouvoir clairement cerner le problème. Le parti communiste continue à jouir d'une excellente organisation et de son ubiquité dans les couloirs du pouvoir. Malgré sa mauvaise réputation, il devient un adversaire redoutable quand il évoque le spectre de la réunification et la menace des néonazis.

Dans ces circonstances, les élections de mai ne seront qu'un petit pas vers la démocratie, car le danger existe qu'aucune tendance politique ne prédomine parmi de nombreux groupes et partis néophytes au parlement. Cela augure mal pour un pays qui doit restructurer son économie, libéraliser la société et se pencher sur un grave problème constitutionnel, celui de la réunification.

Le problème est bien pire en Roumanie où les communistes, malgré l'interdiction de leur parti, détiennent encore tout le pouvoir alors que les partis d'opposition cherchent à se constituer à partir du néant. La victoire pourrait appartenir à ceux qui sauront retourner leur veste avec le plus d'élégance. Ils pourraient jouer sur deux tableaux en profitant de l'appareil du parti tout en reniant les crimes du passé. Du point de vue pratique, c'est peut-être une bonne solution, mais quelle triste perspective pour la démocratie! Quant à la Bulgarie, on pourra y parler de démocratie quand on cessera d'interdire aux citoyens d'origine turque de porter leur nom et de parler leur langue.

En Hongrie, les communistes ont préféré changer de nom plutôt que de céder le pouvoir. Cependant, ils se préparent depuis des années à se défendre dans des élections libres. Ils ont adopté des structures économiques et fiscales qui se rapprochent beaucoup de celles de l'Ouest et ont longtemps toléré une grande liberté individuelle. Les Hongrois pourront choisir en connaissance de cause et après mûre réflexion. Il est ironique de constater que les communistes hongrois perdront vraisemblablement le pouvoir parce qu'ils ont eu le courage de reconnaître la faillite de leur idéologie et d'adopter des mesures d'austérité pour rétablir leurs finances et s'ouvrir vers l'Ouest.

La Tchécoslovaquie a aussi de bonnes chances de poursuivre sa démocratisation aux urnes, car de puissants mouvements de réforme et de contestation ont travaillé dans l'ombre depuis plus de vingt ans. La présence du dramaturge Vaclav Havel à la présidence et celle de l'ancien chef communiste Alexander Dubcek à la présidence du Parlement sont une solide garantie quant au déroulement des élections nationales. Celles-ci auront lieu en juin après que les partis auront eu l'occasion de se faire les dents lors d'élections locales.

Quels que soient les résultats de toutes ces élections, tous ces pays devront ensuite affronter une bien triste réalité. A l'exception de la Roumanie, qui peut difficilement sombrer davantage dans la misère, ils risquent de subir l'inflation, le chômage et une baisse du niveau de vie alors que leurs économies s'adaptent à la libre concurrence et aux marchés mondiaux.

Il sera possible de rapidement remonter la pente, tant les ressources sont actuellement mal utilisées. Mais pour saisir cette occasion, il faut que les gens réapprennent à travailler. Petit à petit, ils s'en rendront compte. Et ils pourront alors se demander s'il n'est pas mieux de vivre sans avoir à prendre de responsabilités, sous l'aile d'un gouvernement qui assure un minimum de revenu, tout en tâchant d'arrondir les fins de mois avec le travail gris et le marché noir.

Si une telle attitude de découragement et d'irresponsabilité devait se répandre, les chances d'établir une démocratie dynamique et vivante seraient nulles, malgré les élections, et des régimes autoritaires de droite ou de gauche rempliraient le vide.

Frédéric WAGNIÈRE



DROITS RÉSERVÉS

Quand la cassure du pays devient une éventualité de plus en plus acceptable

MARCEL ADAM

La volonté de vivre ensemble des Canadiens n'a peut-être jamais été aussi faible.

C'est en tout cas ce que laissent croire les sondages des derniers mois.



dans notre Histoire.

Beaucoup d'observateurs patentés commencent à s'inquiéter sérieusement d'un désenchantement dont il est difficile de trouver son pareil. Depuis le début de la Confédération, le Canada a connu plusieurs crises graves, surtout à l'occasion d'événements mettant en conflit le Québec et le reste du Canada. Mais quelle que fût la gravité du contentieux, on n'a jamais envisagé aussi largement une solution possible dans le détachement du Québec de la fédération canadienne — du moins au Canada anglais.

C'est la première fois en effet que tant de gens affichent une telle lassitude des problèmes constitutionnels découlant des tensions Québec-Canada, que la brisure du pays ne leur paraît plus un prix trop élevé à payer pour avoir enfin la paix.

Ce qui est particulièrement inquiétant dans ce climat c'est qu'un tel sentiment rend quasiment impossibles les compromis du genre de ceux qui ont toujours permis au Canada, dans le passé, de résoudre les problèmes de cette nature.

C'est dire que cette crise existentielle pourrait avoir les pires

conséquences pour l'unité du pays si elle devait persister.

La controverse autour de l'accord constitutionnel du lac Meech est évidemment la cause immédiate de cette situation. Mais ce serait simpliste que d'attribuer la crise à ce seul facteur.

Le Canada est un pays dont la cohésion a toujours été fragile. Pour toutes sortes de raisons. Son immensité géographique, sa faible démographie, l'isolement des populations régionales et le sentiment d'aliénation qui en est résulté dans plusieurs provinces faibles et mal partagées, un système fédéral extraordinairement décentralisé, voilà autant de facteurs d'accélération des forces centrifuges qui tiraillent le pays. Au surplus il a été exempté des tragédies qui ailleurs ont consolidé pour des siècles la volonté de vivre ensemble et de préserver à tout prix ce qui a coûté tant de sacrifices.

À l'instar probablement de la plupart des fédérations, confédérations et autres associations de pays, le système fédéral canadien s'est constitué contre plutôt que pour quelque chose.

C'est bien plus, en effet, la hantise d'être victimes de l'ambition des États-Unis de se donner une dimension continentale que l'ambition de s'associer à une grande entreprise politico-économique, qui a été le facteur déterminant de la réunion des colonies britanniques en un État fédéral.

La vie de ce pays issu d'un mariage de raison a donc toujours été fort problématique. Mais elle devait se compliquer singulièrement du fait qu'il comportait un mouton noir, le Québec. Ce partenaire qui a

toujours cherché à préserver et même accentuer sa différence, s'est généralement montré beaucoup plus récalcitrant qu'accommodant.

Il est bien possible que les Canadiens soient en train de perdre leurs raisons de vivre ensemble. Peut-être. Mais il n'est pas insignifiant que cette crise coïncide avec une très grave carence de leadership à Ottawa.

Parce que ce pays tient par la raison bien plus que par le cœur, il revient au Premier ministre d'exercer un leadership rassembleur, de faire valoir occasionnellement aux Canadiens les raisons de poursuivre une noble expérience magnifiquement réussie à plusieurs égards, et perçue comme exemplaire dans le monde. C'est à lui de savoir tenir un discours qui invite à l'unité plutôt qu'à la division.

Il ne faut pas compter sur les politiciens provinciaux pour cela, eux dont le devoir d'état est de nature exclusivement provinciale, mais sur le premier ministre du pays pour qui c'est la grande priorité.

Dans les périodes difficiles, le chef du gouvernement fédéral a généralement veillé à s'acquitter de sa responsabilité de gardien de l'intégrité de la fédération, notamment en préservant jalousement les prérogatives constitutionnelles de l'ordre gouvernemental qu'il représentait. Mais les choses ont changé.

Pour des raisons qui paraissent plus partiales que constitutionnelles, Brian Mulroney a adopté une attitude provinciale. Comme l'illustre l'accord Meech concocté pour faire

droit aux exigences du Québec, et dont la dynamique est nettement décentralisatrice.

Parce que dans cette entreprise, il est de connivence avec le gouvernement du Québec, parce qu'il a cru devoir accorder à toutes les provinces ce que réclamait le Québec pour s'assurer leur appui, M. Mulroney est incapable aujourd'hui de jouer le rôle de leader fédéral attendu du premier ministre canadien en temps de crise.

Inféodé au camp provincial, il ne peut exercer un leadership fédéral crédible. Aussi, ne pourrait-il sans paraître suspect tenter de s'élever au-dessus du contentieux Québec-Canada (qui a éclaté avec l'adoption de la loi 178 et s'alimente des ambiguïtés d'un accord constitutionnel destiné à satisfaire le Québec), alors qu'il a partie liée avec son compatriote et homologue québécois Robert Bourassa.

Dans le contexte actuel ce n'est pas un mince handicap pour le premier ministre du Canada d'être non seulement né au Québec, mais d'épouser comme aucun de ses prédécesseurs la cause constitutionnelle du gouvernement de cette province.

Et au moment où le Canada aurait besoin d'un leader populaire et respecté, sinon aimé, Brian Mulroney est affligé d'une cote de confiance exceptionnellement basse. A cause de certaines politiques impopulaires, certes — mais peut-être davantage à cause du très faible tonus moral de son gouvernement et du doute sérieux qu'il inspire lui-même à ce chapitre.

Ce qui n'arrange évidemment pas les choses.

Opinions

Mendel et notre temps

JACQUES DUFRESNE
collaboration spéciale

D'habitude, je commente l'actualité en la rattachant à des thèmes et à des auteurs fondamentaux. Je me propose de faire désormais l'inverse de temps à autre, de partir d'un grand événement de l'histoire des sciences ou des idées, de l'histoire générale même et de montrer comment cet événement aide à comprendre un certain nombre de situations contemporaines et de sujets d'actualité.

Quel événement choisir pour le premier article de cette série? On dit souvent que le XXI^e siècle sera celui de la génétique et des biocrates. Pour cette raison et pour plusieurs autres, j'évoquerai la découverte des lois fondamentales de l'hérédité par Gregor Mendel, ce prêtre de Moravie (Tchécoslovaquie actuelle) qui, après avoir échoué à ses examens d'admission dans l'enseignement supérieur, eut comme destin d'enseigner les sciences naturelles dans les petites classes, à Brno. Il conservait cependant un privilège: jardiner et faire des expériences d'hybridation dans un local attenant à sa salle de cours. Si la génétique moderne a pu prendre forme dans ce modeste laboratoire de campagne, tout est possible en science.

Disons tout de suite que si, à l'époque de Staline, la biologie officielle soviétique avait suivi la voie tracée par Mendel, l'agriculture aurait sans doute été beaucoup plus productive en URSS, de sorte que les bouleversements auxquels nous assistons actuellement n'auraient peut-être pas eu lieu. Dans un tout autre domaine, rappelons aussi que Mendel a contribué plus que tout autre biologiste à démontrer l'égalité entre les sexes en matière de reproduction.

À en juger par de nombreuses apparences, le mâle a un rôle dominant dans la reproduction: il est l'artiste, la forme vient de lui,

la femme ne fournit que la matière, elle porte son enfant.

Cette lecture des choses a servi de fondement à diverses théories traditionnelles sur l'hérédité. Au XVIII^e siècle par exemple, la théorie la plus en vogue était celle des préformistes. Tout organisme à naître, pensaient ces derniers, est préformé dans le sperme du père. Ce modèle réduit était appelé homoncule, nom que donne Goethe à l'enfant que Faust veut fabriquer en laboratoire. Certains soutenaient même que le sperme d'Adam contenait, emboîtés les uns dans les autres comme des poupées russes, les homoncules de tous ses descendants.

Ces conceptions fondées sur les apparences étaient aussi profondément ancrées dans les mentalités que celles concernant le rapport des astres entre eux. L'homme était le centre de la reproduction comme la Terre était le centre du monde. Si le fait d'avoir dissipé les apparences en ce qui a trait aux astres a valu à Copernic la réputation que l'on sait — ne parle-t-on pas de révolution copernicienne à son sujet? — celui qui a dévoilé les véritables lois de l'hérédité mérite la même gloire.

Mendel a vécu de 1822 à 1884. Il a commencé ses grands travaux vers 1850. À cette époque la théorie sur l'hérédité la mieux reçue était celle du mélange des sangs telle que l'avait formulée le cousin de Darwin, Galton: la demie du père et de la mère à la première génération, le quart, à la seconde, etc. Cette théorie contredisait l'intuition centrale de Darwin: la transmission héréditaire des avantages d'un animal. C'est l'une des nombreuses raisons pour lesquelles elle a été abandonnée.

Mendel faisait ses expériences sur les plantes, les pois plus précisément. Peut-être cela l'a-t-il aidé à se défaire des préjugés homonculistes. C'est le pollen certes qui courtise le pistil, mais il est porté par le vent ou l'insecte. Son rôle dominant est loin d'être aussi apparent que dans le cas du mâle qui monte la femelle.

On faisait des expériences de croisement sur les plantes depuis longtemps. On obtenait souvent de bons résultats, mais on ne par-

venait pas à dégager des lois qui auraient permis d'obtenir ces bons résultats à volonté.

Les pois sur lesquels travaillait Mendel étaient d'une espèce qui se reproduit par auto-fécondation. Mendel eut l'idée de recourir à une pratique déjà connue des botanistes, quoique critiquée par certains représentants de l'Eglise, l'insémination artificielle. C'est ainsi qu'il a pu marier des plants produisant des pois jaunes avec des plants produisant des pois verts. Résultat, très étonnant: que des pois jaunes. Où était passé le caractère vert?

C'est l'une des questions les plus intéressantes qui aient été posées au cours de l'histoire des sciences. La théorie du mélange des sangs se trouvait réfutée.

Cherchant une réponse à sa propre question, Mendel laissa les plants à pois jaunes de la première génération s'auto-féconder. Résultat encore plus étonnant: 3 pois jaunes pour 1 pois vert, en moyenne. Certains parents porteurs de gènes mutés savent par une douloureuse expérience qu'il y a une chance sur trois pour que leurs enfants aient telle maladie héréditaire. La première loi de Mendel s'applique dans ce cas.

Un caractère peut disparaître à une génération et réapparaître à la suivante selon les lois mathématiques simples au début mais de plus en plus complexes à mesure que le nombre de caractères en interaction s'accroît.

Mendel ignorait tout des gènes. Il ne les avait pas vus au microscope. La seule interprétation rigoureuse possible de ses expériences l'obligeait à en postuler l'existence. Sur le strict plan intellectuel, son mérite était ainsi beaucoup plus grand que s'il avait pu apercevoir les gènes, au terme d'une dissection par exemple.

On sait aujourd'hui qu'un organisme comme le nôtre compte environ 100 000 gènes qui sont autant de segments de la molécule d'ADN présentes dans le noyau de chacune de nos cellules. On sait aussi que ces gènes agissent par couples, que c'est tantôt celui qui vient de la mère qui est dominant, tantôt celui qui vient du père, ce

qui exclut une quelconque hiérarchie entre les sexes en matière de reproduction.

Les grandes découvertes en science sont en général dans l'air du temps. C'est pourquoi il y a tant de querelles quand vient le temps de déterminer la paternité d'une découverte. Newton par exemple, a fait des bassesses pour prouver que c'est lui et non Leibniz qui avait découvert le calcul intégral et différentiel.

Mendel a publié ses premiers résultats en 1866. C'est seulement en 1900, quarante-quatre ans plus tard, que la science officielle a reconnu qu'il avait raison. De tous les grands savants, Mendel est l'un de ceux qui doit le moins à son entourage. Dans les coins perdus, le génie est plus rare que dans les grands centres, mais il a de fortes chances d'y être plus pur.

À partir de 1900 la génétique se développera rapidement, trop rapidement aux yeux de Lyssenko, le biologiste russe qui eut la faveur de Staline parce qu'il soutint devant lui que, par opposition à l'ancienne approche globale, qui avait encore des partisans, la génétique à la Mendel et à la Morgan² était incompatible avec le socialisme orthodoxe. On a dit aussi que Lyssenko n'était tout simplement pas assez intelligent pour comprendre les raisonnements subtils de Mendel. Ce qui expliquerait pourquoi il en a voulu, mortellement — c'est le cas de le dire — à son compatriote Vavilov, un savant authentique dont la compétence était reconnue par les grands généticiens du monde entier. Vavilov est mort dans les prisons de Staline en 1940; Lyssenko régna sur la biologie soviétique jusqu'en 1965, année où il fut destitué à son tour, mais avec une douceur qui lui permit de vivre jusqu'en 1976.

Et à cause, entre autres choses, du retard pris par la science soviétique en biologie, les habitants de Kiev et de Moscou font la queue pour obtenir le pain quotidien alors que leur pays devrait normalement exporter du blé.

1. N'est-il pas significatif que l'insémination artificielle ait présidé à la naissance même de la génétique moderne?
2. Morgan est celui qui, le premier, situa des gènes sur les chromosomes.

Une clause «nonobstant» pour la France?

L'auteur enseigne les politiques constitutionnelles et le droit civil québécois à l'université Carleton. Il enseigne également les politiques canadiennes à l'Université d'Ottawa.

CHRISTIAN JAEKL

À milieu du brouhaha constitutionnel que vit le Canada depuis nombre d'années, des efforts monumentaux du «rapatriement» et de la *Charte canadienne* jusqu'au Lac Meech, on a tendance à ne pas s'apercevoir des tracasseries et tiraillements constitutionnels qui bouleversent d'autres pays.

Ainsi, nous n'avons guère pris note du débat acharné en France, pour ou contre la proposition du président François Mitterrand d'élargir la saisine du *Conseil constitutionnel* — juridiction suprême qui est censée veiller sur la conformité des lois avec la constitution.

Pendant que nous pouvons constater, un peu rassurés, qu'il y a des déchirements constitutionnels ailleurs aussi, les Français, eux, feraient bien, cette fois-ci, de prendre note de notre *clause dérogatoire* ou «*nonobstant*» qui offre une solution typiquement canadienne au problème soulevé en France, c'est-à-dire la rivalité entre les pouvoirs politique et judiciaire.

Le cas français

La réforme proposée par M. Mitterrand vise à permettre aux simples citoyens, dans le cadre d'un procès, de saisir le Conseil constitutionnel s'ils estiment qu'une loi en vigueur porte atteinte à leurs droits et libertés fondamentaux.

À l'heure actuelle, le Conseil constitutionnel ne peut être saisi que par certaines instances politiques. Qui plus est, le Conseil ne peut «juger» les lois qu'avant leur promulgation. Il se prononce donc *in abstracto*. Une fois en vigueur, la loi reste inattaquable.

La réforme (suggérée par le président socialiste le jour même du 200^e anniversaire de la prise de la Bastille) provoque l'entrée en lice, aux six coins de l'Hexagone, d'une multitude de défenseurs de la tradition démocratique, républicaine, voire «révolutionnaire». Parmi eux, il y a des «camarades de

lit» assez invraisemblables. De dire *Le Monde*, «la droite, l'extrême-droite et les communistes font la moue».

Il est vrai que cette initiative constitutionnelle met au point la tendance — certains critiques diraient, la dérive — universelle vers le renforcement des institutions judiciaires vis-à-vis des pouvoirs politiques. En France, on lance des avertissements à propos d'un abandon de la stricte séparation des pouvoirs, version française, et d'une adoption du modèle américain d'une Cour suprême, voire d'un «gouvernement des juges» — expression piquante qu'on ne se lasse pas d'appliquer au système politique américain.

L'ancien ministre gaulliste Pierre Mazeaud trouve une telle réforme «toutement absurde». Jacques Toubon, député RPR de Paris, exhorte à la prudence devant ce «bouleversement de notre ordre juridique et de notre Constitution: cela signifierait que le Conseil constitutionnel deviendrait une véritable Cour suprême comme aux États-Unis, or ce n'est pas conforme à notre tradition».

Ah, la tradition! Le culte de la *souveraineté de la loi* comme expression de la *volonté générale* — inauguré par la Révolution — ne permettait certainement pas de contrôler *juridique* de la constitutionnalité des lois. Comme le général de Gaulle disait en 1948, «le meilleur arbitre, la meilleure cour suprême, c'est le peuple». Ainsi le Conseil constitutionnel conçu par de Gaulle en 1958 comme organe *politique*, non *juridique*, s'entend originellement comme simple chien de garde de l'exécutif (du *Général* comme le *vrai* représentant du peuple) ou, en autres mots, comme «une arme contre la déviation du régime parlementaire» (Michel Debré).

Une lacune

Et pourtant, depuis la Révolution même, et à travers les Empires et les Républiques, se manifeste le vague sentiment d'une lacune. Sièyès proposait une *jurie constitutionnelle* (il voulait expressément galliciser le mot *jury*), les deux Napoléon donnaient au Sénat la fonction (théorique) de censeur des lois, et la IV^e République de 1946 avait le *Comité constitutionnel* (qui ne s'est réuni qu'une seule fois). Sous la III^e République, de grands constitutionnalistes déplorait l'absence de

tout contrôle (sauf «la conscience, la responsabilité morale du législateur vis-à-vis de la nation» — Esmein).

Toutes ces tentatives s'inscrivent dans la rubrique de *mécanismes politiques*. Il est ironique que le Conseil constitutionnel de 1958, façonné par de Gaulle comme *chien de garde de l'exécutif* (le Conseil s'appelait, dans une décision de 1962, «un organe régulateur des pouvoirs publics») ait évolué, progressivement, en un organe plutôt *juridictionnel* qui «s'affirme le protecteur des libertés publiques» (J. Giquel). Cette évolution, amorcée par une décision «révolutionnaire» en 1971, s'est vue renforcée par l'élargissement de la saisine (60 députés ou 60 sénateurs) en 1974, sous l'égide de Giscard d'Estaing. L'élargissement de la saisine proposée par Mitterrand ne serait que la conclusion logique d'un long chemin menant de la *souveraineté de la loi* à la soumission complète de la loi au contrôle *juridique* de constitutionnalité.

Bien que les modalités d'un tel arrangement ne soient pas encore claires, il est évident que la réforme envisagée s'inspire plus directement du modèle européen de contrôle de constitutionnalité des lois que du modèle américain (ou canadien) de *judicial review*...

Reste à jeter, en ce temps de commémoration de la Révolution, un coup d'oeil sur la «psychologie» du fétiche de «*souveraineté de la loi*» des Français, et leur épouvantail favori, le «*gouvernement des juges*».

La Révolution mit fin au pouvoir politique des juges, en abolissant les *parlements* ou cours supérieures de l'ancien régime, et en interdisant aux «juges nouveaux» toute immixtion dans le processus législatif et administratif. Pourquoi une telle défiance envers le pouvoir judiciaire?

D'abord, l'examen «à longue portée» de la polarité judiciaire-politique nous apprend qu'il s'agit là d'une rivalité entre sœurs.

Car nous nous apercevons qu'en France aussi bien qu'en Angleterre, par exemple, les deux pouvoirs sont nés d'une même souche: leur matrice institutionnelle commune était, au Moyen Âge, la cour royale ou *Curia Regis*. Gouverner, de ce temps, c'était avant tout administrer la justice. Le Parlement anglais s'occupait au début principalement des affaires judiciaires,

et en garde toujours des vestiges de sa vieille qualité de *High Court of Parliament*. Les cours de justice — issues de la même *Curia Regis* — reconnaissent le Parlement comme une cour de plus haute instance, mais point comme une législature toute-puissante. En 1610, le juge en chef Edward Coke, dans un *obiter dictum* fameux, réclamait pour la common law (c'est-à-dire les juges) le pouvoir de «contrôler les lois du Parlement... et de les juger parfois complètement invalides». Il fallut la guerre à outrance entre le Roi et le Parlement, et l'alliance de ce dernier avec les juges, pour établir, à partir de 1688, la *Parliamentary Supremacy* et, comme effet accessoire, la suprématie incontestée de la législature anglaise sur les tribunaux et les juges.

En France, une des «filles» de la *Curia Regis* était la commission judiciaire, dite *curia in parlamento*, qui se transforme vers 1300 en instance supérieure de la justice royale. Au 15^e siècle, d'autres parlements, ou cours souveraines, sont organisés dans le royaume, d'après le modèle du Parlement de Paris. Des le début, et jusqu'à la Révolution, les Parlements sont des cours de justice qui demandent, et exercent, une participation aux affaires gouvernementales, notamment un droit de regard sur la teneur des textes législatifs. Cela, naturellement, au nom des «lois fondamentales du royaume» (Parlement de Paris, 1718).

Ce pouvoir politique, les corps judiciaires «n'avaient point tardé à en user et, assez vite, à en abuser» (F. Garrisson).

Il est triste de constater que l'obstruction politique des juges face aux tentatives de réforme a rendu la Révolution inévitable...

Abstraction faite des réflexes acariâtres des défenseurs des «acquis de la révolution» — de toutes les nuances politiques —, il nous semble que la marche des événements soit inévitable. L'État de droit, de nos jours, a besoin d'un équilibre entre les divers pouvoirs.

Cet équilibre, certes, reste toujours fragile. C'est pourquoi les Français, et pas uniquement les Français, pourraient bien profiter d'un examen approfondi de cette curieuse institution canadienne qu'est la «*clause dérogatoire*» qui permet aux représentants élus du peuple, en cas de besoin et en certaines matières, de l'emporter sur des juges trop «politiques».



Lysiane Gagnon

Chambly: un comté-clé

Si ma famille vivait dans le comté de Chambly, je parie qu'elle voterait les yeux fermés pour Phil Edmonston à l'élection partielle du 12 février, en souvenir d'une antique Hornet 1977.

Il y a treize ans, l'une de mes parentes, une dame assez âgée, comptant s'acheter une auto, s'en fut consulter le président de l'Association de Protection des Automobiles. M. Edmonston la fit aimablement entrer dans son bureau, lui parla de la Hornet, et lui dit: «C'est cette voiture-là que je recommanderais à ma propre mère.» (Son interlocutrice se dit à ce moment-là qu'elle le prendrait bien pour fils, ce beau grand garçon serviable et bien élevé, mais hélas, sans doute y avait-il quelque part une Madame Edmonston Mère qui le réclamerait.)

La Hornet fut achetée illico. Et elle fonctionne encore! Vaillante et obstinée malgré sa carrosserie défaillante, elle démarre au quart de tour même les jours de grand froid, quand les BMW et les Mercedes rendent l'âme. À chaque hiver, on se dit: Ce sera son dernier. Mais non, elle dure, spectaculaire hommage au judicieux jugement de Phil Edmonston.

Cela veut-il dire que M. Edmonston ferait un bon député? Pas nécessairement. Mais un homme qui a passé une partie de sa vie à aider les consommateurs les plus exploités de la terre — les malheureux automobilistes —, cet homme-là, d'après moi, mérite au moins qu'on nourrisse envers lui un préjugé favorable!

* * *

Il y a deux autres raisons qui pourraient pousser les électeurs de Chambly à voter pour Phil Edmonston.

Primo: pour punir le gouvernement conservateur, qui a laissé dépérir la région montréalaise avant de nous faire le coup de la TPS, et qui, en plus, n'est même pas fichu de se donner au moins l'apparence de la respectabilité.

Depuis maintenant cinq ans, il ne se passe pas de mois sans qu'un député conservateur ne soit accusé de fraude, de corruption, de voies de fait, de trafic d'influence. L'un des derniers, sur cette liste déjà longue, est justement l'ancien député de Chambly, Richard Grise, qui vient de plaider coupable à une cascade d'accusations de corruption... et qui doit sa réélection de l'an dernier à la gentillesse de la GRC, qui a laissé passer la campagne électorale avant de rendre public le dossier qu'elle avait monté contre lui. Si le scandale avait éclaté durant la campagne, peut-être M. Edmonston, arrivé bon deuxième au scrutin, serait-il aujourd'hui député de Chambly.

Cet épisode disgracieux, à lui seul, milite en faveur d'un vote anti-conservateur. Si, après ce *nième* scandale, et compte tenu du décevant bilan gouvernemental, les électeurs de Chambly votent PC le 12 février, franchement, ils seront la risée du pays.

D'autant plus qu'il s'agit ici d'une élection partielle, où l'on peut flirter avec le voisin sans s'engager pour la vie. Et voilà la deuxième raison qui justifierait un vote pour Edmonston: on peut présumer que jamais le NPD ne fera de percée significative au Québec lors d'une élection générale, parce que les Québécois, qui ont tendance à voter en bloc au fédéral — c'est le réflexe normal d'une minorité —, ne voudront pas se marginaliser en votant pour un tiers-parti. Il serait quand même bon que le puissant courant social-démocrate du Québec ait au moins un porte-parole à Ottawa.

Toutes les conditions sont réunies pour favoriser l'élection d'un premier député néo-démocrate: la rive sud de Montréal est un terrain peigné où le discours social-démocrate passe bien, le candidat a de la valeur et s'occupe du comté depuis deux ans, et comme il s'agit d'une partielle, il n'y a pas en jeu de grande question d'intérêt national (contrairement aux élections de 88 axées sur le libre-échange).

* * *

Le talon d'Achille d'Edmonston est la position de son parti sur l'accord du lac Meech. Effectivement, le congrès de Winnipeg a confirmé l'opposition fondamentale du NPD à toute érosion du pouvoir fédéral.

Edmonston s'est dissocié de la position de son parti, mais il fait cavalier seul. Même le président du parti au Québec, Paul Cappon, lui a reproché sa dissension, et le leader national, Audrey McLaughlin, veut d'autant moins se dissocier du congrès qu'elle est elle-même une vieille adversaire de l'accord, ayant été élue en 87 à une partielle sur une plateforme anti-Meech... avec, toutefois, l'autorisation d'Ed Broadbent. (Sous l'influence de ce dernier, la députation a d'abord appuyé l'accord). Aujourd'hui, c'est l'inverse: le parti est contre et le candidat est pour... mais Edmonston ne bénéficie pas de l'indulgence qu'avait manifestée Broadbent à l'endroit de sa candidate du Yukon.

M. Edmonston tente de s'extirper du guépier en suggérant aux électeurs de voter «pour l'homme» — sur ses affiches, le logo du NPD est minuscule —, mais nul doute que libéraux et conservateurs exploiteront l'affaire jusqu'à la lie.

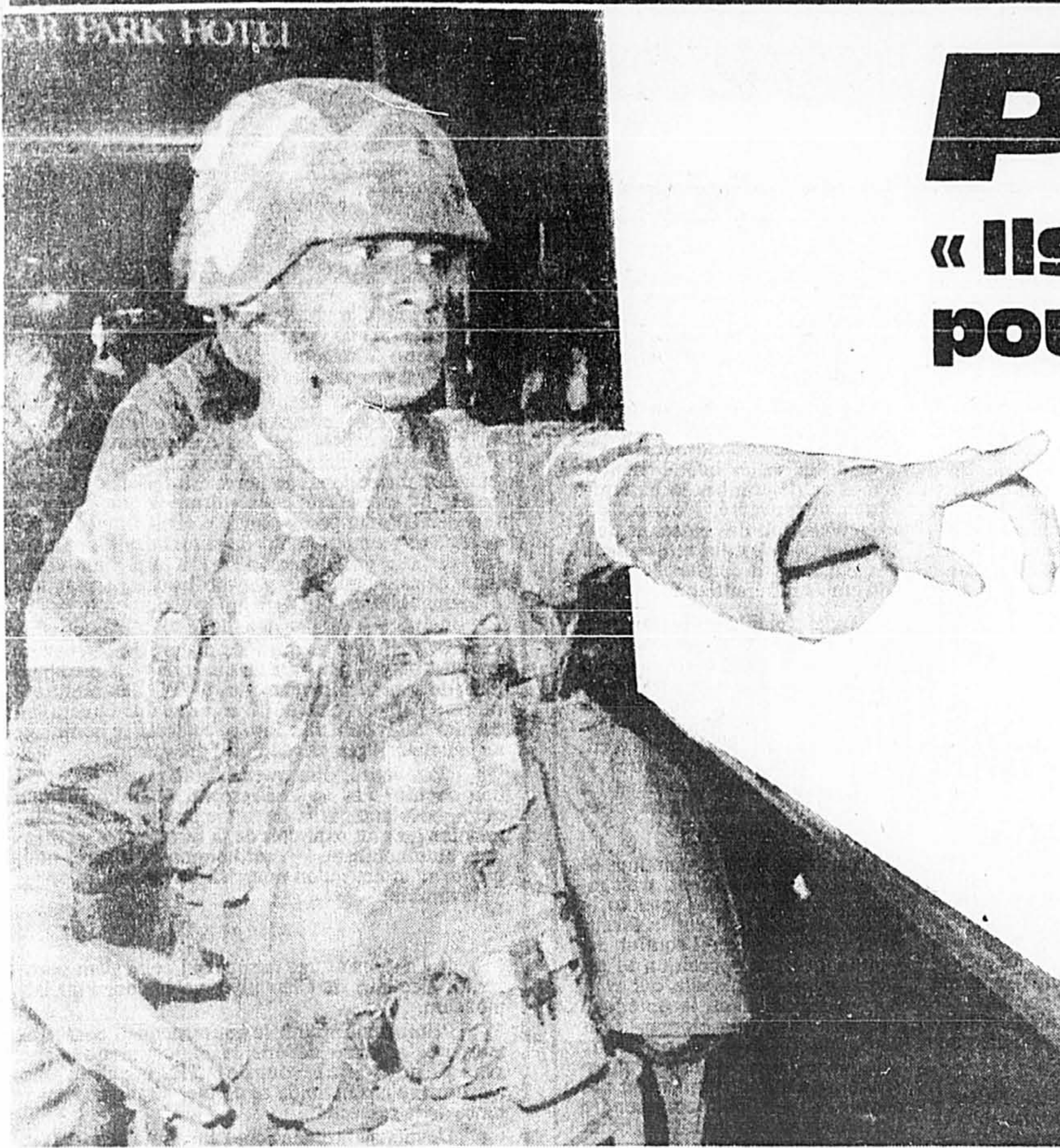
Il serait dommage, cependant, que la campagne soit trop axée sur l'accord du lac Meech. Ce n'est pas une élection partielle qui règlera le statut constitutionnel du Québec, et l'on a tout le temps pour en parler — jusqu'à l'an 2000 au moins! D'ici là, il y a d'autres problèmes qui préoccupent l'électorat. De toute façon, la position du NPD fédéral n'a guère d'importance parce qu'il ne sera pas au pouvoir de sitôt. En fait, la seule façon dont le Québec pourrait infléchir un tant soit peu la position constitutionnelle du NPD c'est de déléguer au palier le plus névralgique — au sein du caucus parlementaire — un porte-parole *élu* qui sera capable de véhiculer le point de vue québécois avec un minimum de crédibilité. (Le fait que les néo-démocrates québécois n'aient jamais réussi à se faire élire nuit grandement à leur crédibilité au sein du parti.)

* * *

Cette élection partielle est importante. Non seulement scellera-t-elle le sort du NPD au Québec, mais elle aura aussi un impact direct sur la course au leadership du Parti libéral du Canada.

Après avoir tenté en vain de susciter un mouvement en sa faveur en parcourant le pays dans une roulotte avec quelques jeunes supporters, l'ex-ministre Clifford Lincoln tente sa chance dans Chambly. S'il est défait, il peut dire adieu à tout velleité de leadership. S'il est élu, cela lui fournira le tremplin qui lui manque. Il est peu probable que M. Lincoln réussisse à triompher des Chrétiens et des Martin, mais son entrée dans la course pourrait déstabiliser l'un des deux principaux camps — vraisemblablement celui de Paul Martin, qui est, comme Lincoln, un partisan de l'accord du lac Meech, et qui compte sur les appuis des libéraux provinciaux.

Les électeurs de Chambly ont du pain sur la planche!



Un GI à la porte d'un hôtel à Panama lors de l'invasion américaine déclenchée pour neutraliser Noriega.

PHOTO REUTER

Le coup de Panama a brusquement ravivé la tension Washington-Managua

FRANCIS PISANI
collaboration spéciale
MEXICO

L'intervention des GI à Panama a donné lieu à un spectaculaire bras de fer Bush-Ortega. Dès les premières heures, les Nicaraguayens ont déclaré l'état d'alerte maximale et sorti les tanks dans les rues... «au cas où».

Au plan diplomatique, Managua a mobilisé l'ONU et l'Organisation des États Américains (OEA) pour condamner l'invasion.

À peine débarquées, les troupes américaines ont encerclé l'ambassade nicaraguayenne. Le 29 décembre, elles ont perquisitionné la résidence de l'ambassadeur. Réponse à la Thatcher, Managua a aussitôt expulsé 20 des 28 diplomates américains qui y sont accrédités et ordonné des coupures radicales dans le personnel local. Tout en critiquant cette réaction excessive, George Bush a reconnu que ses hommes avaient commis une erreur, offrant ainsi à ses adversaires une victoire morale.

En pleine campagne électorale pour les élections du 25 février, le président Daniel Ortega était dans une situation délicate. Devant les attaques continues de la «contra», il avait suspendu le cessez-le-feu unilatéral alors que la crise économique menaçait de se convertir en élément clé du débat politique.

Son slogan — «Tout ira mieux» — laissait sceptique une bonne partie de la population dont le salaire minimum réel est de 70 cents l'heure, qui a connu 32 dévaluations en deux ans et ne sait quoi penser d'une inflation «réduite» — au prix de quels sacrifices — à 2000 p. cent après avoir atteint 36 000 p. cent en 1988.

Résultat: en novembre, Ortega était talonné par Violeta Chamorro, candidate d'une coalition de 14 partis réunis sous le sigle UNO, Union nicaraguayenne d'opposition. Tous les sondages indiquaient une lutte serrée, avec un très fort pourcentage d'indécis dont les professionnels considéraient qu'ils étaient plutôt opposés aux sandinistes mais n'osaient pas le déclarer.

USA et UNO

C'est ici qu'on retrouve l'affaire de Panama. Le gouvernement a expulsé les diplomates américains qu'il accusait de soutenir directement la UNO, tel Violentino Martinez présenté par la presse officielle comme le véritable directeur de la campagne de «Dona Violeta». Washington soutient l'opposition, y compris financièrement, mais le département

d'Etat dit que la réduction du personnel de son ambassade l'empêchera de surveiller le bon déroulement du scrutin.

La Maison-Blanche semble avoir fait un cadeau aux sandinistes en leur permettant de jouer sur la corde nationaliste, plus facile à faire vibrer en ces temps d'interrogations idéologiques.

Comme, dans le même temps, Ortega a réappris à faire de la politique avec la population, il recommence à progresser. S'il en est ainsi, Bush se sera défait d'un homme seul qui avait été son employé à la CIA, mais aura contribué à la consolidation d'une révolution qu'il qualifie de marxiste...

Salvador

Au Salvador, la situation est peut-être trop tendue pour que des événements extérieurs, aussi proches et aussi graves soient-ils, puissent bouleverser le panorama. L'élément déterminant demeure l'offensive lancée, le 11 novembre, par le Front Farabundo Martí de Libération Nationale.

«J'ai le FMLN en grande estime d'un point de vue professionnel», vient de déclarer à l'agence de presse AP le général Fred Woerner, chef jusqu'en septembre dernier du commando sud des États-Unis.

En termes militaires, les insurgés ont montré une capacité insoupçonnée d'agir en force dans tout le pays et de prendre pied dans les villes. En termes politiques, ils ne sont parvenus ni à renverser le gouvernement, comme ils disaient le vouloir, ni à déclencher une insurrection à laquelle ils ont appelé la population. Mais ils ont obtenu le soutien des quartiers pauvres.

En frappant les quartiers riches, ils ont contribué à relancer un mouvement d'émigration accéléré qui pourrait coûter cher au système. Plus de 2000 demandes de passeport sont déposées chaque jour, un record qui montre



Francis Pisani est un journaliste pigiste installé à Mexico. Il est spécialiste des questions latino-américaines, des affaires d'Amérique centrale en particulier.



que, même s'ils ne soutiennent pas les rebelles, beaucoup de gens ne font pas confiance au gouvernement pour mettre un terme à ce conflit dont Woerner conclut qu'il «ne peut être gagné militairement».

La grande victoire des insurgés est la mise en relief de la nature des forces qui soutiennent le président Cristiani et la crise politique qu'ils ont déclenchée au sein de l'extrême-droite.

Les jésuites

Dans cette guerre qui se livre autant sur Capitol Hill que dans les montagnes de Morazan ou de Chalatenango, l'affaire clé a été celle de l'assassinat de six jésuites, de leur cuisinière et de sa fille, dans la nuit du 16 novembre. L'émotion suscitée aux États-Unis rendait difficile le vote de l'aide au Salvador (500 millions \$ par an) qui doit être discutée fin janvier, raison pour laquelle Cristiani s'est résolu à reconnaître que des militaires étaient impliqués dans l'assassinat.

Il a engagé ainsi, avec l'appui du chef d'état-major, le colonel Emilio Ponce, une sérieuse bataille contre les extrémistes de son parti fondé par l'ex-major Roberto D'Aubuisson, souvent accusé d'être un des chefs des Escadrons de la mort et l'auteur intellectuel de l'assassinat de Mgr Romero, en mars 1980. Le 2 janvier, l'état-major avait annoncé la marginalisation du général Bustillo, chef de l'aviation, indéterminé depuis 1979 et candidat de D'Aubuisson au ministère de la Défense. Le combat faucons-éperviers fait rage.

La capture, fin novembre, d'un chargement de 24 SAM-7, des missiles sol-air destinés au FMLN et en provenance apparemment du Nicaragua, avait partiellement annulé l'impact de l'assassinat des jésuites. En termes militaires, le recours à de telles armes, déjà utilisées par la contra, pourrait changer le rapport de force en annulant la supériorité aérienne de l'armée.

Reprendre pied

L'invasion de Panama a eu lieu dans une région considérée comme

un des points chauds du globe depuis plus de dix ans. Elle permet à Washington de reprendre en main un pays dans lequel les révolutionnaires se mouvaient avec facilité et de redonner confiance à ses alliés, partisans du recours à la force.

Mais cet assourdissant bruit de bottes porte un coup terrible aux efforts faits pour engager les différents adversaires dans la recherche de solutions négociées.

Par exemple, Oscar Arias, président du Costa Rica, prix Nobel pour son plan de paix et grand ami de Washington a déclaré: «Le déploiement des troupes des États-Unis à Panama aurait pu être évité. Le conflit a produit beaucoup de rancœur, de haine et de blessures qui auront du mal à guérir.»

La seule source d'espoir est l'offre de neutralité faite, fin décembre, par le nouveau ministre des Affaires étrangères de Panama. «La vraie défense du canal ne repose pas sur une quelconque quantité de soldats mais sur sa neutralité et celle de Panama», a déclaré M. Linares. Il s'était engagé à entreprendre un processus qui donnerait à son pays un statut comparable à celui de la Suisse. Reste à savoir s'il ira jusqu'au bout, si on le laissera faire et si c'est suffisant.

Sceptique, Ambler Moss, ancien ambassadeur des États-Unis à Panama, estime que «depuis 1965 (invasion de Saint-Domingue), le reste de l'hémisphère considère que les États-Unis ne respectent pas la loi internationale et n'ont aucune volonté de régler les différends de manière collégiale. Panama perpétue cette image négative.»

PANAMA

«Ils ont pris un canon pour tuer une araignée»

L'arrestation de Noriega: une victoire de Bush qui laisse le problème entier

FRANCIS PISANI
collaboration spéciale
MEXICO

«Ils ont pris un canon pour tuer une araignée», a dit de l'intervention américaine un Panaméen qui n'éprouvait guère de sympathie pour Noriega. Maintenant que l'araignée est hors d'état de nuire, il reste à analyser les conséquences de la plus grosse opération militaire lancée par les États-Unis depuis la guerre du Vietnam.

L'arrestation de l'ex-général a été une victoire intérieure pour George Bush. Elle est loin de résoudre, à Panama même, les problèmes posés par l'invasion. La «grave erreur», selon Sol Linowitz, ancien ambassadeur des États-Unis auprès de l'Organisation des États Américains (OEA) et négociateur des accords Torrijos-Carter, «consiste à assimiler le déplacement de Noriega à la disparition du problème».

Les difficultés économiques sont considérables. Les nouvelles autorités évaluent les dommages causés par le blocus et l'invasion à 1,5 milliard \$ et le Congrès devrait accepter d'en payer une partie.

Le plus délicat est de relancer l'activité économique, lourdement affectée par deux ans de crise. Nombre d'institutions financières et commerciales sont parties et leur retour est loin d'être assuré. Elles craignent qu'il soit dangereux de vivre à Panama pendant plusieurs années, ce qui n'est pas bon pour les affaires. Noriega s'était engagé à ne pas saboter le canal; il a tenu parole, mais la possibilité d'un terrorisme anti-américain en réaction à l'invasion n'est exclue par personne.

Même les efforts pour lutter contre les trafiquants de drogue posent problème. Les libertés accordées aux institutions financières, qui faisaient de Panama un endroit attrayant, permettaient de procéder au blanchiment des fortunes acquises dans le trafic de cocaïne. Avoir

l'un sans l'autre va être difficile. En outre, la concurrence fait rage, notamment avec Miami... la ville où Noriega a été accusé de participer au trafic de drogue.

Le canal

La question des revenus fournis par le canal n'est pas claire non plus. Les installations sont vieillottes et Fernando Manfredo, le nouveau responsable, estime que les Panaméens doivent «abandonner l'idée» qu'il leur rapportera beaucoup d'argent si, comme le prévoit le traité Torrijos-Carter, ils en deviennent maîtres en l'an 2000.

Revenir en arrière dresserait une partie des Panaméens et des Latino-Américains et donnerait raison *a posteriori* à Noriega et à ceux qui l'ont soutenu. L'élément nouveau depuis la signature des accords en question avait été le rôle parfois neutre joué par la Force de défense de Panama (PDF) dans une région bouleversée par le triomphe de la révolution sandiniste au Nicaragua. Un régime pro-américain est tout ce dont George Bush a besoin, mais son aile conservatrice le pousse à une renégociation. Il en résulte un doute, préjudiciable en termes économiques et politiques.

Dans bien des coins du monde, les gouvernements se sont félicités de la restauration de la démocratie à Panama, grossièrement violée par Noriega lors des élections de mai dernier. Mais Guillermo Endara, le nouveau président, a prêté serment dans une base américaine (une version parle d'une maison particulière) et la validation *a posteriori* de son élection ne satisfait pas tout le monde. Certaines forces politiques affirment que le pays n'aura véritablement renoué avec la démocratie qu'après le retrait des troupes étrangères et l'organisation d'une nouvelle consultation.

Endara semble conscient de ce qu'il ne pourra jamais prétendre exercer ses fonctions comme s'il avait assumé le pouvoir normalement. Il insiste sur le départ des GI «très bientôt» et a reconnu avoir «pris la tête d'un pays qui a été envahi par un autre pays».

L'armée

Une des questions les plus délicates est le remplacement de la PDF par une force de sécurité réduite en nombre et assignée strictement à des tâches de police. Un sérieux vide pourrait en résulter. La PDF avait été constituée par les États-Unis, comme d'autres armées de la région, pour jouer un rôle politique.

Pour Castro, c'est dans



GILLES NORMAND

La Presse à LA HAVANE

S'il en est un qui a suivi avec le plus grand intérêt les déplacements des forces d'invasion américaine au Panama, c'est Fidel Castro, cet influent voisin de l'Amérique latine.

Un voisin troublant, que Washington considère clairement comme seul pays ennemi. L'Oncle Sam n'entretient-il pas, maintenant, des relations amicales même avec l'Union soviétique et la Chine?

Pendant qu'à l'Est, les murs de la répression et de la dictature se sont écroulés dans la même année 1989, les *trabajadores* se lèvent toujours au chant du coq, à Cuba, pour accomplir leur semaine de travail de 40 heures. Ainsi continue de s'accomplir la révolution socialiste qui a pris forme, il y a plus de 30 ans, dans la Sierra

Maestra, pour se concrétiser à la Havane par les troupes du maître Fidel Castro, le 1er janvier.

Castro exerce une influence internationale en Amérique latine. La dation d'une force politique tous les pays latino-américains: chaque pays doit rester pauvre et vulnérable, constituant une force d'influence internationale.

Cuba et le canal

Cette influence cubaine en Amérique latine cause du canal de Panama. Le traité ratifié, doit être en vigueur en 1990, pour ensuite aux mains de ce pays. Cuba était un pays de l'Union soviétique? V. États-Unis, si on sait les discours de... Castro.

Aux yeux du commandant en chef, le sinistère d'un militaire ant-

« Trop loin de Dieu et trop près des États-Unis »

Des Latinos-Américains s'interrogent sur la portée réelle de l'invasion du Panama par les États-Unis

FRANCIS PISANI
collaboration spéciale
MEXICO

Le vote de l'Organisation des États américains (OEA) condamnant l'invasion de Panama par 22 voix contre une illustre que « l'opinion maximum » des militaires choisie par George Bush pourrait être celle du plus grand coût en termes politiques... en Amérique latine du moins.

L'incompréhension réciproque se mesure aux motifs invoqués par la Maison-Blanche. Convaincant pour les Européens et les Nord-Américains, ils sont reçus comme un giffle par beaucoup de Latino-Américains.

Envoyer 27 000 hommes, appuyés par toute la technologie moderne dont le bombardier ultra-secret Stealth, pour prendre un narco dans un pays étranger c'est... outre le ridicule auquel on s'expose tant qu'il court, montrer qu'on ne respecte pas la souveraineté du pays en question.

Défendre quelle démocratie ?

Et si les États-Unis ont des droits sur le canal, on rappelle ici que les accords de 1903, base de l'édifice juridique, n'ont été signés par aucun Panaméen. Dire qu'on va défendre la démocratie est une arme à double tranchant quand on ne l'a pas toujours fait, au Chili par exemple. L'imposer par les baïonnettes n'est pas lui rendre service.

Enfin, invoquer le danger couru par des citoyens Américains pour tuer 2000 Panaméens est une façon de signifier que les uns valent plus que les autres.

Autant de réactions discutables mais dont l'existence est un problème politique incontournable.

« Dans la mesure où l'invasion de Panama a suscité une indignation généralisée elle rend la vie plus difficile à ceux qui veulent être amis des États-Unis » écrit dans Newsweek le politologue mexicain Jorge G. Castaneda.

Des avant leur entrée en fonction, Carlos Salinas et George Bush avaient d'excellentes relations. Convaincu que l'issue à la crise économique passe par l'aide nord-américaine, il avait pris soin d'éviter tout excès de langage jusqu'au moment où il a dû se résoudre à condamner le recours à la force. Les présidents d'Argentine, du Venezuela et bientôt du Chili et du Brésil ne sont pas dans des situations beaucoup plus commodes.

Personne n'échappe au tourbillon, même le Vatican dont on considère qu'il a fait le jeu de Washington face à la demande d'asile de Noriega. Le quotidien mexicain *Excelsior*, proche du gouvernement, n'hésite pas à écrire que Jean-Paul II, « a placé au-dessus du juge suprême de la chrétienté un gouvernement qui par ailleurs s'arroge ce droit », ce qui pourrait être dommageable à l'Eglise. Et le rétablissement des relations diplomatiques, interrompues depuis la révolution, n'en sera que plus difficile.

Neutralité honnie

Les ennemis des États-Unis ne sont pas pour autant à la fête. En reprenant le contrôle d'un pays qui tendait à devenir neutre — le vrai fond de l'affaire —, Washington crée des difficultés à Cuba qui aura du mal à se fournir en matériel sophistiqué et pour qui le travail d'intelligence ne peut qu'y devenir plus compliqué.

L'invasion donne raison à Fidel Castro sur la moitié de sa thèse qui consiste à dire qu'il serait fou de baisser la garde face à Wa-

shington. Mais il ne manquera pas d'en tirer argument pour s'opposer avec plus d'énergie à toute réforme de fond du socialisme pratiqué dans l'île, qui est le vrai drame actuel de la révolution.

L'administration Bush parle des 4 « D » pour résumer ses préoccupations en Amérique latine : drogue, dette, déforestation et démocratie. Les arguments changent, répond-on au sud, mais la réalité qui demeure est la politique du « gros bâton ».

Les Latino-Américains, chez qui la consommation de drogue est encore modérée, commencent à se préoccuper de la puissance économique, politique et militaire des trafiquants. Mais ils n'ont cessé de rappeler que le problème n'a aucune chance d'être résolu tant que le prix du café, par exemple, baisse ; tant que le marché nord-américain sera aussi demandeur. Ils ont du mal à comprendre pourquoi on mobilise des armées contre les producteurs sans lancer une guerre d'intensité comparable contre les distributeurs à l'intérieur des États-Unis.

Un flic plein de fric

L'utilisation des soldats américains pour des tâches de police hors des USA est considérée comme légale par la Maison-Blanche depuis une résolution du département de la Justice en date du 3 novembre dernier. Mais elle se heurte à une opposition quasi générale dans le sous-continent comme le révèle le tollé suscité par le projet d'envoi de navires américains au large des côtes colombiennes.

latine que notre action unilatérale était due à des circonstances spéciales. Ce que le vice-président Dan Quayle sera chargé de dire dans le voyage qu'il doit entreprendre dans la région à la fin du mois.

Ambler Moss, ancien ambassadeur à Panama et responsable de l'École d'études internationales de l'Université de Miami, porte un jugement plus nuancé sur cette intervention : « Elle est unique seulement dans la mesure où le président a jugé nécessaire d'avoir recours à la force à un moment où il aurait manifestement préféré éviter de se donner une image de l'hémisphère... Pour le reste, il s'agit d'une de nos typiques interventions : nous débarrasser d'un leader que nous n'aimions pas. »

Le prof Gorby

Pour Castaneda, Bush ignore les enseignements de Gorbatchev qui « a finalement compris ce que de nombreux leaders du tiers monde disent depuis des années. Pour les deux superpuissances, rester hors des affaires des autres pays est la meilleure façon de défendre leurs intérêts nationaux légitimes à long terme. » Une nouvelle donne qui s'insère dans le cadre de la crise des pays socialistes et du désengagement de Moscou sur ce continent. D'importants secteurs se demandaient si Washington en profiterait.

La limpidité de la réponse préoccupe même les milieux conservateurs. D'autant plus que l'Europe de l'Ouest va diriger toutes ses ressources en aide et en investissements vers la moitié du vieux continent qui lui était fermée jusqu'alors. La CEE avait pu exercer



Comme une vraie guerre

Ce bambin panaméen, photographie le lendemain de Noël, ne manquera plus d'inspiration quant à la façon de manipuler son revolver jouet.

PHOTO REUTER

Les États-Unis ont les moyens de convaincre. « Il ne faut pas oublier que nous sommes assis sur un tas d'argent », a déclaré au Washington Post un diplomate. Mais au même moment, Alan Garcia, président du Pérou, confiait à propos du sommet antidrogué qui doit se réunir le 15 février à Cartagena : « Aussi longtemps que Panama reste occupée, il sera difficile pour quiconque représente une nation latino-américaine de s'asseoir à la même table » que Bush.

La grande question est de savoir si l'on assiste à la mise en place d'une nouvelle « doctrine ». Sol Linowitz, ancien ambassadeur des États-Unis devant l'OEA, conseille à son président de ne pas se laisser emporter par l'euphorie.

« Il doit expliquer à l'Amérique

en Amérique centrale des effets modérateurs très appréciés. L'isolement des Latino-Américains n'a jamais été aussi grand. Ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes, diront certains. Le quotidien bolivien *Ultima Hora* a écrit que l'invasion se devait aussi « au manque d'un véritable système latino-américain qui défende la justice, la liberté et la souveraineté des pays qui en font partie. »

Il en résulte un bouleversement tectonique. L'Europe s'éloigne, le fossé Nord-Sud menace de s'approfondir. Le Japon se rapproche, mais on ne sait pas jusqu'où s'en rejouer. Reste le face à face avec l'Oncle Sam. Un vieux dicton mexicain affirme que le drame du pays est d'être trop loin de Dieu et trop près des États-Unis. Il est aujourd'hui présenté comme étant celui de tout le continent.



© 1990 INTERNATIONAL COPYRIGHT BY CARTOONISTS INC., N.Y.C.

Au cours des 21 dernières années, elle a exercé le pouvoir de manière pratiquement directe. Elle est l'armée du continent à qui Washington a donné le plus d'argent pour sa formation. On voit mal comment la corruption disparaîtrait du jour au lendemain. Et les rêves d'indépendance risquent d'avoir la vie dure. Le colonel Herrera, qui vient de prendre la tête de la nouvelle force de sécurité publique, est le neveu du général Torrios, auteur du coup d'État de 1968 et symbole du nationalisme panaméen.

Le succès s'explique par l'impopularité de Noriega à qui l'on attribue tous les maux et dont le départ s'accompagne d'un espoir de mieux-être économique. C'est aussi une référence à ce que l'on pourrait qualifier de « syndrome du cinquante et unième état ». Rêve de bien des Latino-Américains de voir leur pays intégré à l'Union, envers du nationalisme, phantasme d'autant plus vivace que la crise est plus grave dans le sous-continent.

Forts de leur succès initial notamment auprès de la population locale, les États-Unis ont une confortable marge de manœuvre... temporaire. La difficulté consiste à ne pas décevoir les espérances sus-

citées dans un pays qu'ils ont créé eux-mêmes au début du siècle et dans lequel ils ont joui d'une exceptionnelle latitude. En intervenant militairement, George Bush a pris l'engagement de mettre en place de meilleures institutions et de les faire bien fonctionner. Faute de quoi il s'expose au pourrissement.

Dans un article du *Washington Post*, Ed Cody, grand connaisseur de la région, écrit : « En dépit d'une vague de soulagement apparent suscitée ici par le départ du général Manuel Noriega, il y a peu d'évidence dans l'histoire récente de Panama qui suggère que le renversement du dictateur militaire transformera soudain ce pays longtemps troublé en une démocratie vigoureuse. »



Le canal de Panama qu'il faut chercher le motif de l'invasion américaine

er par la prise de La leader révolutionnaire en 1959.

nce politique croisi- l rêve de la consoli- et économique de ains. Sa théorie est érique latine, seul, ble; regroupés, ils capable d'exercer de tout aussi réelle.

ain Amérique centra- int Washington. A Canal qui, selon un inistré par le Pana-asser complètement adviendrait-il du ca- mi de Panama et de ce qui énerve les entre les lignes des

nt Castro, ni l'assas- ain soul, ni le viol

d'une Américaine, ni la capture d'un trafiquant de drogue ne justifiaient la sortie des G.I.s et de l'artillerie lourde américaine. Il s'est adressé à l'ONU pour dénoncer cette intervention et déplorer que, selon lui, les combats continuaient de s'y poursuivre alors que Washington Unis soutenait que le calme était revenu.

S'adressant à la Croix-Rouge internationale, le président cubain a également accusé les militaires américains d'empêcher les secouristes de venir en aide aux blessés panaméens. Jamais, ces dernières années, les discours du premier secrétaire du Comité central du Parti communiste de Cuba n'évoquaient l'hypothèse d'une lutte armée avec le géant américain. Ses discours, jusque là, consistaient à entretenir le feu de la révolution auprès de la population.

Il y avait bien quelques flèches, régulièrement décochées contre le géant américain, symbole de l'impérialisme mondial et que Cuba voit comme le violeur des droits des peuples à l'autodétermination. Mais de guerre... jamais il n'en était question.

Si le président des États-Unis, George Bush, a pu interpréter comme une déclaration de guer-

re certains propos du général Noriega, qu'en serait-il de ces affirmations plus récentes de Castro, que lui ont inspiré les événements du Panama, le 21 décembre, à l'occasion d'une cérémonie d'hommage aux meilleurs sportifs de l'année ?

« Ils (les États-Unis) savent bien ce que lui attend si un jour ils osent envahir notre patrie ! Je crois qu'ils le savent — s'ils ne le savent pas, ils auraient intérêt à le savoir — parce que nous n'avons pas perdu notre temps ; parce que nous avons affronté cet empire pendant 30 ans ; parce que plus cet empire devenait agressif, plus nous nous préparions pour l'affronter avec nos propres forces, qui sont suffisantes pour défendre la patrie. Une patrie qui serait défendue non seulement avec un héroïsme insurpassable mais aussi avec les meilleurs moyens techniques, avec les meilleures conceptions militaires et politiques, avec la meilleure stratégie, avec la meilleure tactique... »

La drogue, un prétexte

Quant au trafic de drogue auquel les États-Unis relient l'ex-homme fort du Panama, le

chef cubain y voit avant tout un prétexte et la suite d'une opération consistant à « le discréditer suffisamment pour justifier une intervention éventuelle au Panama », comme il le soutenait dans une entrevue accordée le 24 février 1988, à la journaliste Maria Shriver, de la chaîne de télévision américaine NBC.

C'était quelques jours après la déposition, devant le Comité des Affaires étrangères, de Jose Blandon, ex-consul général du Panama à New York, lequel avait accusé Noriega de s'être édifié une fortune d'un milliard \$ en prenant le contrôle des banques, des industries et des affaires de son pays, et en protégeant ou participant au trafic des stupéfiants.

Brandon avait également déclaré que Castro avait agi comme médiateur dans une dispute opposant Noriega à des négociants de drogues de Colombie, et qu'il avait recommandé au chef panaméen de rendre une somme de 5 millions \$ à ceux-ci. Ce qu'a nié vigoureusement le président de Cuba.

A cette occasion, Castro niait l'existence de tout trafic de drogue à Cuba : « Cuba est le pays

le plus propre au monde pour ce qui est de la drogue... »

Et le président de préciser qu'entre 1970 et 1988, Cuba a condamné à des peines sévères 375 trafiquants de drogue, 108 Nord-Américains et 267 d'autres nationalités. Cuba a saisi 61 embarcations et 25 avions, en plus de confisquer et de brûler 359 366 livres de marijuana et de confisquer 2619 livres de cocaïne.

Cependant, l'histoire récente indique que de hauts-militaires cubains ont participé à un trafic de drogue. En effet, le 13 juillet 1989, Fidel Castro faisait fusiller l'un de ses généraux, Arnaldo Ochoa, le commandant Amado Padron, le colonel Antonio De La Guardia et le capitaine Jorge Martinez.

Certains observateurs croient que Castro a autorisé ces exécutions pour éviter de fournir aux États-Unis un prétexte pour intervenir à Cuba. Mais, retour de choses et prétexte pour prétexte, la revue française *Globe* a prétendu que cette affaire de drogue avait servi de prétexte à Castro pour se débarrasser d'individus ayant conspiré contre lui...

Les Tchécoslovaques doivent apprendre à vivre en situation de concurrence

La libération des entreprises du joug des ministères a rendu inutiles des pans complets de l'appareil bureaucratique

PIERRE TOURANGEAU
collaboration spéciale

La vieille garde a résisté, mais la Tchécoslovaquie a elle aussi fini par tomber.

Que le pouvoir communiste se soit maintenu un peu plus longtemps à Prague qu'à Budapest ou à Varsovie n'a rien d'étonnant. Les tenants des réformes avaient retenu les leçons du passé: 20 ans après la sanglante répression du Printemps de Prague, alors que Gorbatchev et sa *perestroïka* ne parvenaient pas à faire oublier les chars russes toujours stationnés dans le pays, les réformateurs n'allaient pas commettre l'erreur de confronter à nouveau le pouvoir sur le plan politique. C'est donc sur le front de l'économie qu'ils firent porter leurs efforts.

Cette stratégie a bien servi le pays. Avant même la chute du pouvoir communiste, tout était en place pour faire rouler la Tchécoslovaquie sur le chemin qui mène à l'économie de marché. Les entreprises d'Etat jouissaient dorénavant d'une autonomie d'action presque complète: les sociétés étrangères pouvaient posséder plus de 50 p. cent d'une entreprise en coparticipation (*joint venture*), les simples citoyens lancer leur propre entreprise, etc.

Cette clairvoyance confère aujourd'hui à la confédération tchécoslovaque une nette avance sur ses partenaires de l'ex-bloc de l'Est, d'autant plus que le pays jouit d'infrastructures industrielles et agricoles des plus enviables et de finances on ne peut plus saines.

Les Tchécoslovaques fabriquent de tout et exportent beaucoup. Ils se targuent également d'habiter le seul pays de toute l'Europe à ne pas avoir de dette extérieure!

«Sky is the limit»

À entendre parler les dirigeants des entreprises tchécoslovaques et des ministères à vocation économique, on a du mal à se croire à Prague ou à Bratislava. Leur discours étonne: concurrence, croissance, expertise, *joint ventures*, fusions et acquisitions, tous ces termes qu'ils brandissent avec autant d'enthousiasme qu'un étudiant ses nouveaux diplômes arrachent des sourires en coin à leurs interlocuteurs nord-américains.

Dans son français presque parfait appris à l'université de Kiev, Igor Varga, 30 ans à peine, exprime sa perplexité. Les réformes économiques ont mis toutes les entreprises tchécoslovaques sur le même pied, de sorte que Incheba, l'agence de communications installée à Bratislava dont il dirige le département de la publicité, a perdu le monopole qu'elle partageait avec Rapid, l'autre grande agence nationale, celle-ci installée à Prague. Dorénavant, même les plus petites agences, dont le mandat était limité par la loi à certains domaines ou à un territoire donné, pourront concurrencer Incheba et Rapid, en Tchécoslovaquie comme à l'étranger.

C'est ainsi que, le matin de l'entrevue, Igor s'interrogeait tout haut sur la pertinence de fusionner avec un de ces nouveaux concurrents, une entreprise quatre fois plus petite (Incheba compte près de 500 employés), mais dont l'expérience et le dynamisme inquiétaient.

«Je crois plutôt que nous leur livrerons une concurrence plus féroce en élargissant nos cadres et en tentant de pénétrer leurs marchés», confiait Varga. Après, s'ils existent encore, nous leur ferons une offre.»

Facile de comprendre, en entendant pareil discours en pareil lieu, que les réformes changent fondamentalement les règles du jeu économique et ouvrent des perspectives formidables. Parmi ses activités principales, Incheba organise et gère d'importantes foires internationales, pour l'industrie chimique notamment. L'entreprise loue les terrains et les immeubles d'exposition. Ses dirigeants rêvaient depuis 11 ans de construire leurs propres installations. Mais comme il leur fallait se soumettre au bon vouloir des fonctionnaires du ministère de l'Industrie, le projet a dormi sur une table-

te, faute de décision politique et de financement.

Depuis le 1^{er} janvier, Incheba, comme toutes les autres sociétés, est devenue «entreprise indépendante». On se préparait à ce changement depuis longtemps. Et le vieux rêve est en voie de se réaliser.

«Maintenant, nous conservons la majeure partie de nos profits et nous en faisons ce que nous voulons. Fini d'attendre la manne ministérielle, explique Varga. Si nous travaillons bien, nous pourrions développer l'entreprise.» Incheba discute déjà avec une société autrichienne la construction d'un hôtel sur son futur site d'exposition!

Plus démocrates que les vrais!

Miroslav Hedbavny, pdg de Rapid, le principal concurrent de Incheba, jongle à peu près avec les mêmes préoccupations. Les grandes agences comme celle qu'il dirige effectuent entre autres la mise en marché et le marketing de produits et services pour des clients tchèques: agences de tourisme, producteurs industriels, transporteurs aériens, etc. Les réformes ont dénoué les liens obligatoires qui existaient entre les différentes sociétés et les clients de Rapid sont aujourd'hui libres de faire affaire avec qui ils veulent.

«Certains de nos clients ont déjà décidé d'assurer eux-mêmes leur marketing, explique-t-il. Par contre, nous pouvons nous aussi diversifier nos activités en nous lançant dans la production de biens ou en acquérant certaines entreprises. Nous devons apprendre à vivre en situation de concurrence.»

Hedbavny n'a pas attendu bien longtemps avant de profiter du nouveau contexte. Rapid a fondé avec un partenaire grec une co-entreprise qui fera la promotion de produits tchèques en Grèce. La Rapid-Hellas a déjà tenu des semaines tchèques dans des grands magasins d'Athènes pour mousser ses produits du verre, ses marques de bière, ses équipements de sport.

«Ce genre de *joint venture*, soutient-il, permet aux agents commerciaux de maximiser leurs efforts, à l'entreprise d'obtenir de précieuses devises étrangères et même de décrocher des contrats de représentation en Grèce pour des producteurs d'autres pays de l'Est. Rapid-Hellas est un banc d'essai. Si l'expérience fonctionne, nous la répéterons ailleurs. Nous avons étudié de près l'expérience des *trading houses* japonaises auxquelles nous avons un peu emprunté. Nous croyons que ça marchera.»

Tous ces chambardements sont le fruit de la compétition que les nouvelles lois ont introduite, compétition qui touche aussi les dirigeants d'entreprises eux-mêmes. Auparavant, ils étaient pratiquement nommés à vie par le gouvernement. Maintenant, ils doivent répondre de leur mandat devant leurs employés et mener une véritable campagne électorale car ce sont eux qui les choisissent, au vote secret, une fois tous les cinq ans. Logique, puisque toutes les entreprises tchécoslovaques sont propriétés collectives.

Prochaine étape: on distribuera une partie de l'actionnariat aux employés. Une façon comme une autre de réintroduire des éléments de capitalisme en attendant que les Tchécoslovaques réapprennent l'entrepreneuriat et profitent des nouvelles lois pour lancer leurs propres sociétés.

Pas un jardin de roses

Dans un pays dont la monnaie nationale n'est pas convertible, il faut user d'astuces pour obtenir des devises étrangères. Conscient du potentiel touristique du pays (20 millions de visiteurs l'an dernier), le parlement tchécoslovaque a décidé il y a quelques années de faire le maximum pour améliorer l'infrastructure d'accueil et attirer encore plus de touristes.

Cedok — 115 hôtels et 70000 employés — engendre suffisamment de profits pour trouver facilement le financement dont elle a besoin dans le cadre de

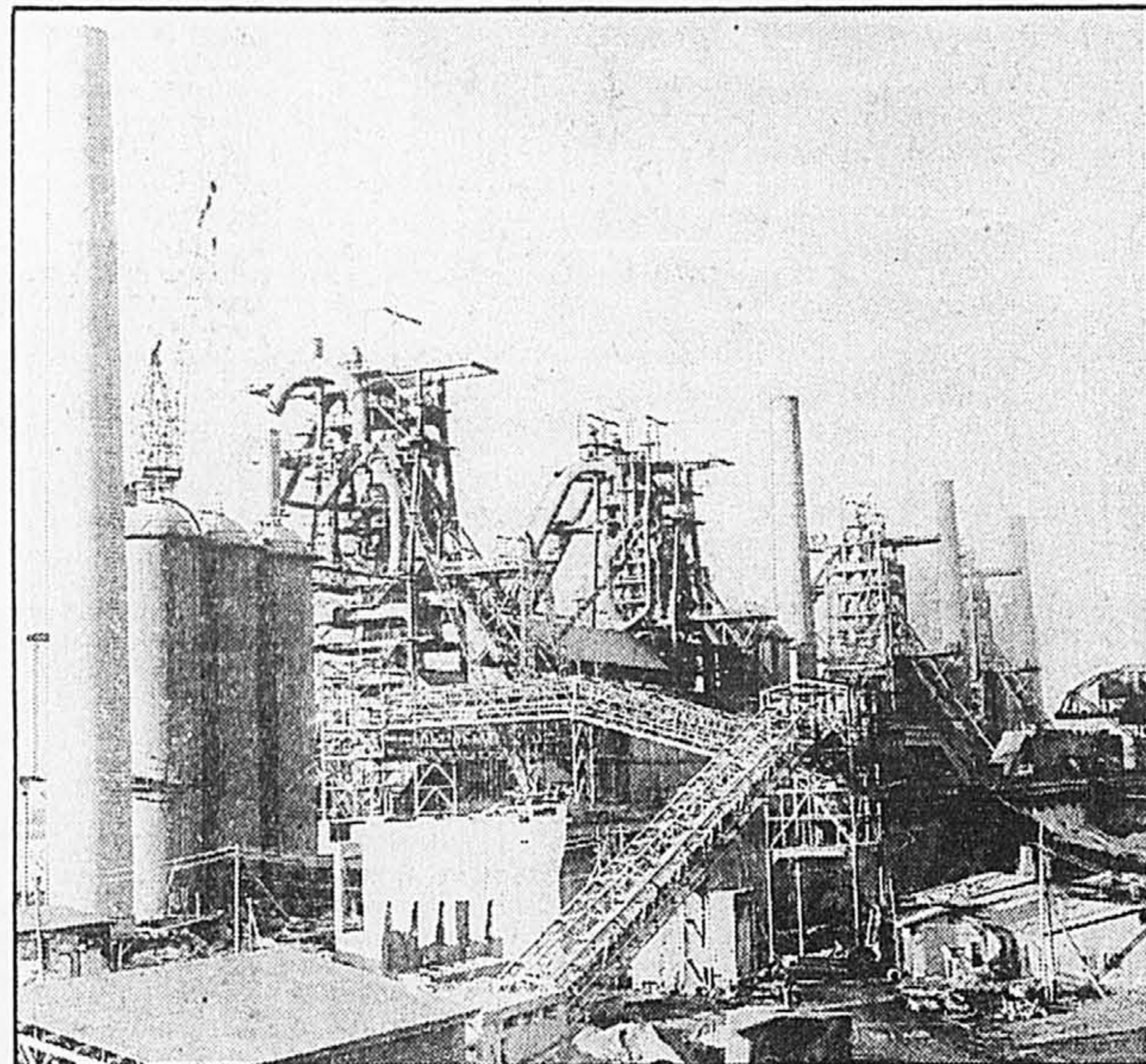
l'approche qu'elle privilégie: le *joint venture*. Cette société vit actuellement des changements profonds.

Le parc hôtelier, malgré ses 20000 lits, ne répond pas à la demande. Il faut en construire de nouveaux. Plusieurs hôtels, financés à 50 p. cent par des entreprises étrangères (Warimpex d'Autriche, CBC de France) sont actuellement en chantier. Les services dont raffolent les touristes occidentaux — location d'auto, excursions ou réservations — sont rares. La création de filiales spécialisées devrait remédier à cette situation, tout comme l'ouverture de bureaux à l'étranger permettra d'attirer encore plus de touristes... et de devises. Désuète, la structure administrative de Cedok a été dégraissée et complètement décentralisée.

«Tout va tellement vite, s'exclame Josef Vacl, directeur de Cedok. C'est tout un défi que nous devons relever. Mais, après tout, la vie n'est pas un jardin de roses!»

Malgré la bonne volonté de Cedok, cette société ne réussit pas à combler tous les besoins de CSA, le transporteur aérien national, qui se plaint de ce que l'agence de voyage ne le soutient pas dans ses efforts pour attirer le tourisme d'outre-Atlantique.

«Pour Cedok, les touristes sont des touristes, qu'ils viennent en voiture de l'Allemagne toute proche, ou par avion (sur CSA) d'Amérique du Nord, explique Zdenek Kasper, directeur des affaires internationales de la compagnie aérienne. Pas question de donner priorité à

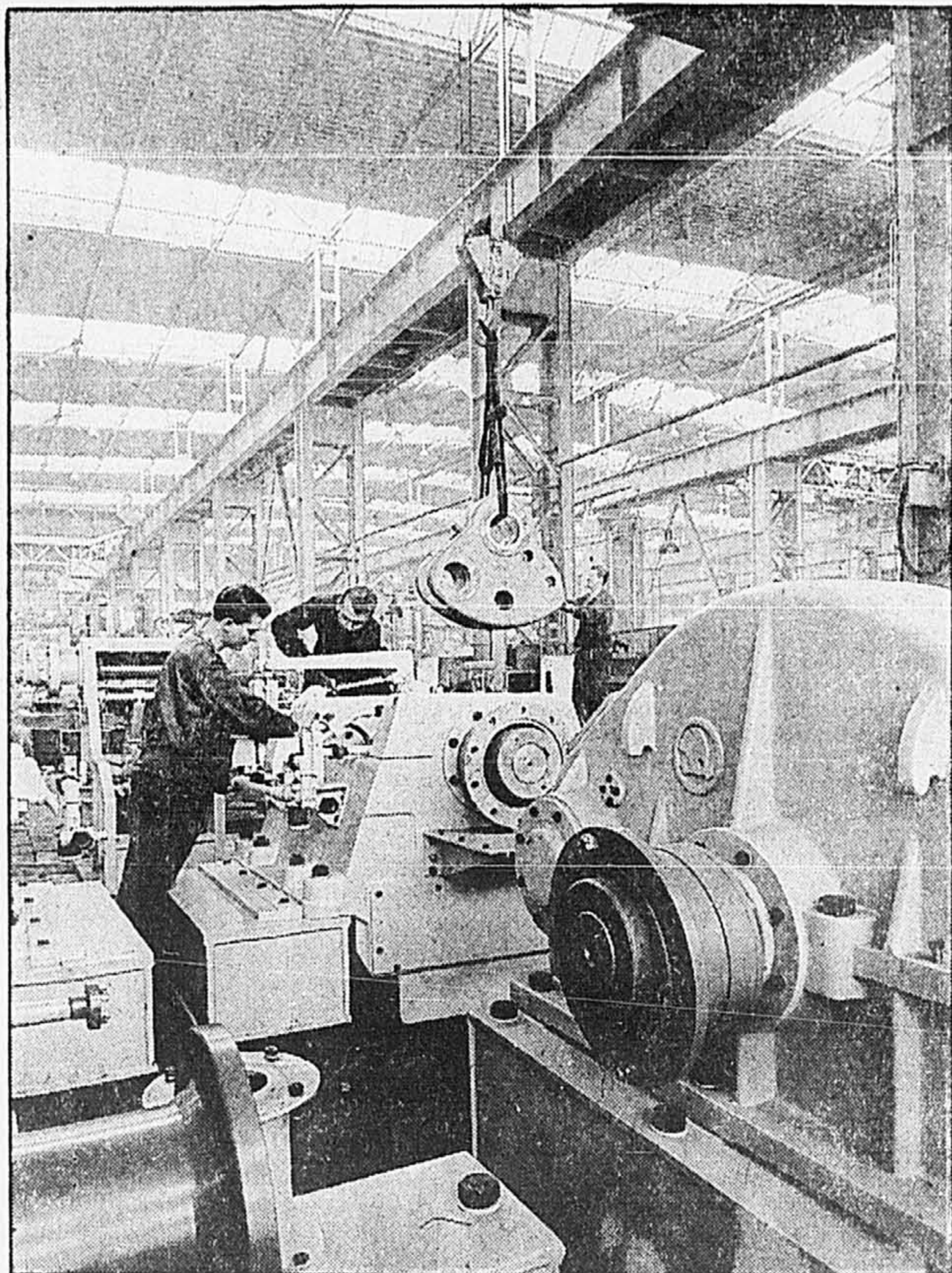


La concurrence va sans aucun doute provoquer de nombreuses fusions.

nos clients sur les chambres d'hôtels; nous vendions des billets d'avion à des touristes que nous ne pouvions loger!»

Devenue à son tour *entreprise indépendante*, libérée du statut qui la confinait au transport de passagers, CSA n'a pas perdu de temps. Depuis le 1^{er} septembre dernier, elle possède une licence d'exploitation d'agence de voyage et construit un hôtel de 500 chambres à 1,5 km du centre-ville de Prague avec des entreprises française et autrichienne. Essentiellement pour accommoder ses passagers et alimenter ses agents de voyage.

D'autres projets — services de location de voiture et autres — n'attendent que les fonds nécessaires pour voir le jour. Pour l'heure, CSA consacre ses profits et son nouveau pouvoir d'emprunt au renouvellement de sa flotte et à la reconstruction complète de l'aéroport de Prague qui passera à la fin de 1992 d'un à trois terminaux et sa capacité de 1,4 à quatre millions de voyageurs. D'ici un an, la société prendra livraison de deux Airbus 310 pour le transport interconti-



Maintenant, les banques tchécoslovaques prêtent aux entreprises. Même en devises étrangères, si nécessaire.

préfèrent produire moins et conserver notre renommée.»

Même dilemme à la célèbre brasserie Pilsner Urquell de Pilsen. Sa bière étant exportée partout dans le monde, la brasserie ne répond plus à la demande. Or, pour accroître sa production, elle devrait renoncer aux méthodes de production qui ont rendu sa bière si populaire. «Pas question de grossir si on ne peut maintenir la qualité», s'obstine Pavel Prucha, le maître-brasseur.

Autrefois, ces positions pleines de bon sens auraient été balayées du revers de la main par le ministère de l'Industrie, plus intéressé à récolter les devises qu'à maintenir la qualité de la production. Aujourd'hui, même s'il en avait encore le pouvoir, il se garderait bien d'intervenir, soucieux de ne pas tuer la poule aux œufs d'or. Ce ministère-la, comme tous les autres, doit consacrer toutes ses énergies à régler ses propres problèmes.

La libération des entreprises du joug des ministères a rendu inutiles des pans complets de l'appareil bureaucratique. Aux ministères du Commerce et du Tourisme, de l'Industrie, et du Commerce extérieur, par exemple, des douzaines de comités de coordination et un des trois niveaux de gestion, celui auquel se rapportaient les entreprises, ont été éliminés.

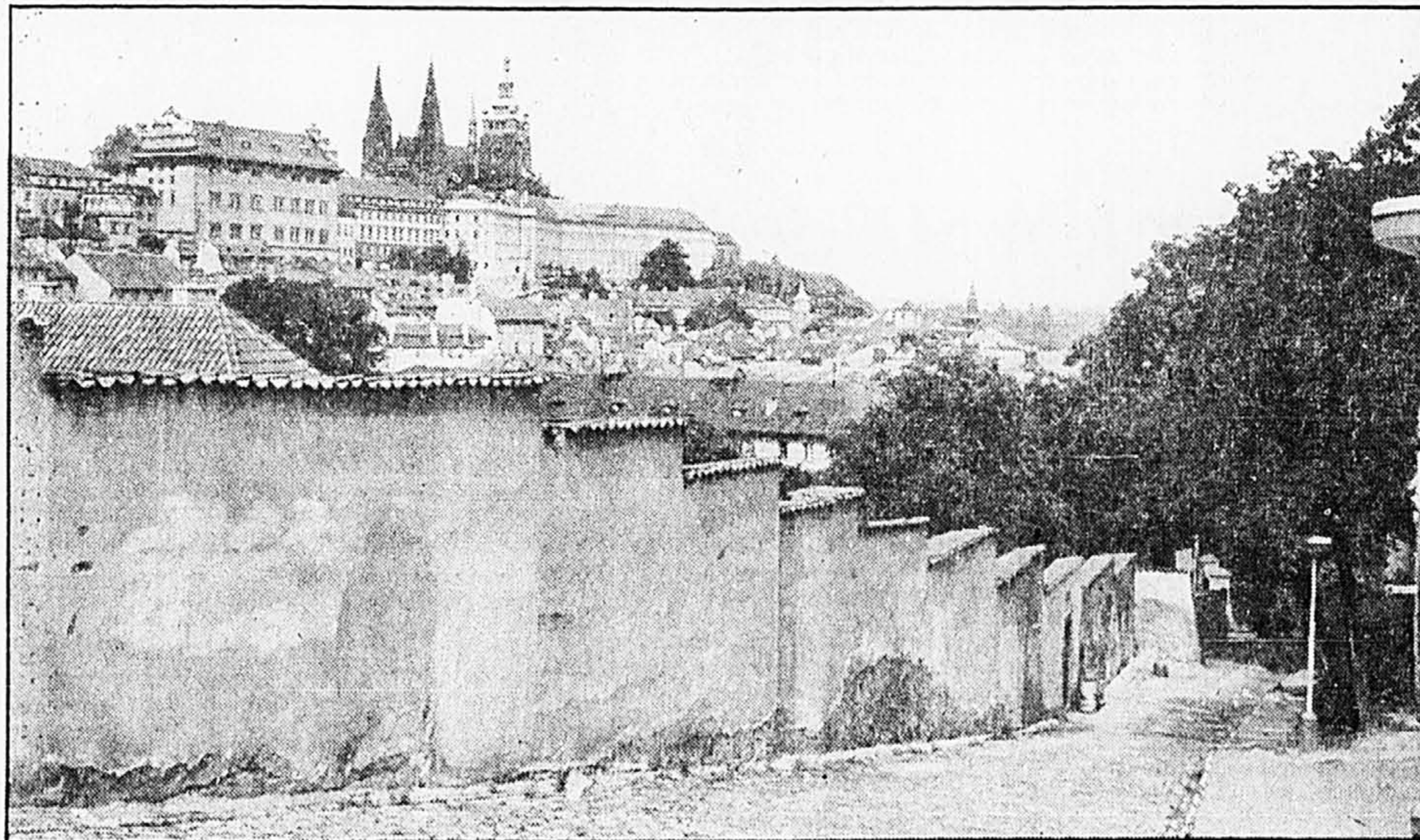
En tout, le tiers des effectifs de ces ministères ont été mis à pied, à la retraite ou reclassés. En fait, tous les postes ont été réévalués et tous ceux dont on a jugé qu'ils ne remplissaient pas un rôle productif ont été rayés.

«Le ministère du Commerce et du Tourisme ne gère plus, indique Eva Skalova, directrice du marketing. Il définit les objectifs et les grandes stratégies. Ça n'est pas facile. Il y a plus de 40 ans que les employés sont habitués de travailler dans un contexte où tout est planifié jusque dans les moindres détails. Mais nous avançons.»

Tout l'appareil gouvernemental est touché par les changements. Les trois plus importants ministères, ceux de l'Industrie légère et des Industries électrotechniques, ont été fondus en un seul, leurs effectifs ont été considérablement réduits, leurs mandats redéfinis.

«La structure de l'appareil d'Etat, explique Jindrich Lacko, secrétaire de presse du ministre du Commerce extérieur, n'a plus rien à voir avec celle d'il y a quelques années. Nos manches sont relevées. Nous sommes prêts.»

PIERRE TOURANGEAU, journaliste économique de Montréal, a séjourné à plusieurs reprises en Tchécoslovaquie.



Conscient du potentiel touristique du pays, le parlement tchécoslovaque a décidé il y a quelques années de faire le maximum pour améliorer l'infrastructure d'accueil et attirer encore plus de touristes.

Fin du dirigisme économique

Certaines décisions prises par les dirigeants des entreprises nouvellement affranchies semblent aller à l'encontre de l'intérêt de l'Etat. Par exemple, l'usine de verre Moser, de Karlovy Vary, dont les produits de grand luxe se retrouvent sur les tables de toutes les cours du monde, a quitté récemment le trust au sein duquel elle était regroupée avec plusieurs dizaines d'autres producteurs.

«Crystalex vendait nos produits sous la marque de commerce «Cristal de Bohême», explique le directeur des ventes de l'usine, Josef Slunecko, alors que le nom de Moser est reconnu mondialement. Le trust voulait aussi que nous augmentions notre production, ce qui impliquait que nous renoncions à nos procédés de fabrication artisanaux. Nous



Le verre et la porcelaine sont aussi d'excellentes sources de devises étrangères.

Le français et la langue scientifique

Entre la confusion et les bons sentiments

LOUIS B. ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

Au cours de la table ronde qui, en pratique, concluait mercredi ce premier colloque de deux jours sur l'utilisation du français comme langue scientifique — ou plutôt sa disparition au profit de l'anglais —, la scène avait quelque chose de surréaliste.

De part et d'autre de la table, deux participants qui ne faisaient pas vraiment dans l'art oratoire, mais dont on comprenait parfaitement le propos, d'ailleurs divergent: Pierre Martel, président du Conseil de la langue française du Québec, «nationaliste linguistique», et Yakov Rabkin, d'origine russe, professeur depuis 16 ans en histoire des sciences à l'Université de Montréal, «anti-nationaliste» culturel.

Leur originalité: d'abord d'être des Québécois-Canadiens invités à ce colloque (sur 1 500 participants, une dizaine de Québécois au grand maximum). Ensuite, de parler concrètement dans le sujet, et même de faire une évaluation apparemment réaliste de la situation dans ce domaine.

Entre les deux, des spécialistes du style *fleuri*, mais dont j'avoue avoir été incapable de saisir l'ombre d'une proposition matérielle.

Il y avait là le directeur du *Monde diplomatique*, Claude Julien, grand ami du tiers monde, et donc heureux de voir des gens du tiers monde à la tribune. Des *francophones*, bien entendu! Ce qui lui a permis de souligner le prestige incontestable dont jouit son journal sur les cinq continents...

À ses côtés, un élégant ministre

ivoirien, très spirituel et qui s'est plaint avec humour de ce que les ouvrages de référence et les banques de données étaient en anglais. Un universitaire tunisien aussi, qui s'est lancé dans des envolées flamboyantes sur les poètes arabes du 16^e siècle.

Le sommet cependant, fut atteint par le secrétaire général du Haut commissariat français à la langue française, Stelio Frandjis, héroïque militant de *francophonophilie* dans un pays qui s'en fout totalement. Dans une improvisation enflammée, M. Frandjis a ni plus ni moins agité le spectre du totalitarisme linguistique. Dénoncé la thèse selon laquelle le *broken english* ne serait pas pire comme langue de communication savante que le latin sous l'empire romain: «Le latin, a-t-il dit contre tout bon sens, n'avait rien à voir avec l'américain, qui est la langue d'une puissance politique mondiale.» Après quoi, de la langue utilisée dans les revues scientifiques de haut niveau, il est passé directement à l'imperialisme des séries américaines à la télévision.

Menace ou pas?

«La raison de ce flou total, nous disait après coup M. Martel, c'est que les Français vivent depuis toujours dans un ensemble linguistique parfaitement homogène, dans lequel ils ne sentent aucune menace extérieure. Au contraire: pour eux, le bilinguisme, l'acquisition de termes anglais, est considéré comme un enrichissement.»

Ce qui était une façon de constater que la plupart des participants (universitaires) français à ce colloque organisé par le ministère de la Francophonie, s'en étaient tenus à des discours rhétoriques parfaitement vides et extrêmes:

1 — C'est l'horreur, l'imperia-

lisme linguistique américain est en train de nous dévorer, nous sommes submergés, etc. Le tout, sans même essayer de faire un tri dans les problèmes. Exemple: une revue de mathématiques internationale à 800 abonnés est un cas de figure difficile à confondre avec le *dumping* international de séries américaines interchangeables. Autre exemple: les revues très haut de gamme, à diffusion restreinte, ne doivent pas être confondues avec l'existence ou la non-existence de bonnes revues de vulgarisation ou de manuels universitaires disponibles dans les langues nationales. «La situation francophone en ce qui concerne les revues de vulgarisation est satisfaisante», constatait Pierre Martel en toute simplicité devant le colloque.

2 — Les horizons radieux: après avoir hurlé à la catastrophe, les plus francophiles annoncent que la situation peut être radicalement inversée. Peu leur importe que l'*americano-esperanto* ait depuis longtemps gagné la guerre. Que, sur le plan international, l'espagnol puisse revendiquer sa primauté sur le français. Que l'allemand, dans la seule Europe, compte 100 millions de locuteurs et se prépare à retrouver son influence sur l'Europe centrale.

Non: on répète comme une incantation que le français a la vocation de constituer la seule solution de rechange à l'*imperialisme* anglo-américain. Ne le parle-t-on pas «dans 44 pays»? Là-dessus, des spécialistes patentés vous tracent des cartes de l'Europe où toute une zone sud, allant de l'Espagne jusqu'à l'URSS (???) en passant par la Roumanie et la Tchécoslovaquie (???) aurait vocation de parler français.

Pas d'histoire...

Non seulement Yakov Rabkin ne croit pas beaucoup à ce messia-



M. Pierre Martel, président du Conseil de la langue française du Québec.

nisme francophone, mais il se pose la question de fond: «Pourquoi les Français ont-ils senti le besoin de tenir ce colloque? Le ne comprends pas. Les savants italiens communiquent en anglais et n'en font pas une histoire. J'ai l'impression que c'est lié à la nostalgie de l'Empire...»

D'ailleurs, à ceux qui jetaient des cris épouvantés, entre autres sur la qualité dégradée de ce *broken english*, il expliquait poliment à la table ronde: «Il y a toujours eu dans l'Histoire des sciences une *lingua franca* directement imposée par la situation politique. D'abord le latin. Puis le français. Puis l'allemand. Aujourd'hui le *broken english*. C'est la réalité.»

Si un mathématicien japonais utilise l'anglais pour se faire comprendre de distingués collègues espagnols ou bretons, y a-t-il vraiment un manque à gagner culturel, une perte importante d'iden-

tité? M. Rabkin ne le pense pas. Mais, selon lui, il convient de distinguer sciences *dures* (maths, bio, chimie, etc.), très codifiées, et sciences *plus molles*, comme la sociologie ou l'économie quantitatives. «Il serait impensable que, par exemple, les historiens dans le monde soient obligés d'utiliser l'anglais pour communiquer ou publier.» S'il y a danger en ce sens, autant l'identifier.

M. Rabkin est également prêt à admettre que la domination sans partage du *sous-américain* donne un avantage aux chercheurs américains et crée un pôle d'attraction majeur aux USA — «y compris pour les chercheurs soviétiques, qui utilisent tous l'anglais». Mais cette domination n'est pas sans partage: «sur les quelque 2000 revues scientifiques de haut niveau recensées et cotées dans le monde, dit-il, l'écrasante majorité sont en langue anglaise. Cependant, elles sont de tous pays, Allemagne, France, Italie, etc.»

Affaire Pasteur

Dans des domaines très «pointus», une revue de «découverte» ne peut avoir de vrai rayonnement que si elle peut toucher tous les spécialistes de la question. En quelle langue? C'était le choix pratique auquel étaient confrontés les revues de l'Institut Pasteur: il s'agissait de revues tirées à quelques centaines d'exemplaires, réservées à de petits groupes de spécialistes.

Entre le combat perdu — ou triomphalement gagné — sur tous les fronts, MM. Martel et Rabkin sont au moins d'accord sur les distinctions à faire:

■ «Les résultats et produits de la science doivent être absolument disponibles au public le plus large possible, et dans sa langue, dit M. Rabkin, sinon la science devient une culture étrangère, exotique.»

De ce point de vue, tout le monde est d'accord sur la qualité satisfaisante de la vulgarisation en français: elle est de bon niveau et elle est bien diffusée.

■ «Les facultés, les étudiants, les groupes de recherche, dit M. Martel, doivent également pouvoir communiquer dans leur propre langue, sinon c'est l'appauvrissement général.» De ce point de vue, la situation est beaucoup plus discutable: dans beaucoup de domaines, les manuels scientifiques sont soit indisponibles soit trois fois plus chers en français. On suppose que c'est ce genre de situation que les organisations francophones devraient avoir à cœur de corriger: en mettant en commun les énergies, les marchés, les ressources financières, face au monopole géant des États-Unis.

Un problème concret, à peine abordé pendant le colloque de deux jours à la Villette. Et qui a certainement plus de conséquences sur notre avenir culturel que la question de savoir si cinquante physiciens spécialistes dans le *Big Bang* parlent en petit *english*.

«Cette question, nous disait l'économiste Michel Beaud, qui a finalement refusé d'aller au colloque, est déjà réglée. Quand, dans un colloque, quelqu'un demande la traduction simultanée en français, les gens demandent: pour quoi pas l'italien ou l'espagnol? Et en effet: s'il est question de bilinguisme scientifique, pourquoi la seconde langue ne serait-elle pas le russe ou le chinois? À ce niveau, il n'y a certainement pas de solution française. Et, à cause des coûts, peut-être pas de solution tout court.»

D'où l'intérêt, peut-être, de concentrer les efforts sur les domaines prioritaires et où des solutions concrètes sont envisageables. Ce sera l'objet d'un prochain colloque...



La forêt Muir, la plus vieille du Québec

CHRISTIAN LATREILLE
collaboration spéciale

Lorsqu'on entre dans la forêt Muir pour la première fois, rien n'indique que les arbres qui l'habitent sont âgés entre 250 et 300 ans. Pourtant, cette forêt précoloniale qui est située à deux kilomètres à l'est de Huntingdon, est en effet la plus vieille forêt de feuillus du Québec.

Malgré la taille peu spectaculaire de ses arbres, cette forêt qui appartient à la famille Muir depuis plusieurs générations et qui s'étend seulement sur quelques hectares, représente un intérêt scientifique important pour les écologistes. C'est d'ailleurs presque par hasard en 1984 qu'une équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Montréal découvre ce lieu unique qui a complètement échappé au cours des siècles à toutes formes d'exploitation forestière.

«Lorsqu'on sait que l'âge moyen d'un arbre au Québec se situe entre 70 et 120 ans, on ne peut que constater le potentiel de recherche exceptionnel de la forêt Muir. L'âge de ces arbres nous permet de savoir quelle était vraiment la forêt de feuillus au Québec il y a trois cents ans», dit André Bouchard, écologiste et membre du groupe de recherche en écologie forestière de l'UQAM.

Cette découverte a passablement ébranlé certaines certitudes scientifiques en ce qui concerne la composition de la forêt de feuillus au Québec. L'érable à sucre avait été considéré jusqu'à maintenant comme l'étape finale de développement d'une forêt adulte.

«Mais au cours de notre étude, nous avons remarqué à notre grande surprise une présence importante du hêtre à grandes feuilles et de la pruche du Canada qui deviennent, avec le temps, même plus compétitives que l'érable à sucre», ajoute André Bouchard.

L'érablière ne serait donc pas le stade final de développement d'une forêt adulte, mais plutôt l'étape de transition vers le hêtre et la pruche.

Les chercheurs ont également étudié les actes notariés du sud-ouest du Québec au siècle dernier et se sont aperçus que les ventes de bois à cette époque, dans cette région, reflétaient une toute autre constitution de la forêt que celle qu'on connaît aujourd'hui. C'est-à-dire que les ventes de pruches et de hêtres étaient beaucoup plus considérables.

Présentement, il y a beaucoup de spéculation quant à savoir ce qu'était la forêt de feuillus au sud-ouest du Québec avant la colonisation. Pour André Bouchard, cette question est loin

d'être simplement théorique. «Il est essentiel de savoir quels sont les arbres qui poussaient avant que l'homme intervienne afin de connaître le véritable potentiel de nos forêts. Ces connaissances nous permettent de favoriser un reboisement efficace et de privilégier certaines espèces qui se développent mieux que d'autres dans cette région.»

Mais comment cette forêt tout-à-fait exceptionnelle a-t-elle pu résister, au cours des siècles, à l'exploitation sauvage que les colons pratiquaient?

Cette question qui relève plus des historiens que des écologistes, nous apprend que les membres de la famille Muir, installés sur cette terre vers 1827, étaient d'excellents cultivateurs. Ils n'ont donc jamais eu besoin d'exploiter leur forêt pour vivre: les revenus que rapportait leur terre étaient suffisants.

Présentement, selon Alain Meilleur, écologiste à l'UQAM, la forêt Muir est menacée plus que jamais. Déjà certaines coupes mineures ont été effectuées. Mme Anne Muir, l'actuelle propriétaire, elle-même presque centenaire, est également la dernière descendante de la famille. Ses quelques petits enfants qui seraient en mesure de prendre la relève ne demeurent pas dans la région et ne semblent pas intéressés à conserver cet héritage unique.

Quand Mme Muir décèdera, ces vieux arbres qui sont, comme l'écrivent les auteurs de l'étude, «les derniers témoins d'un processus successional observable seulement dans les forêts très peu perturbées», seront à la merci du premier venu qui pourrait détruire sans discernement le joyau du patrimoine écologique québécois.

Cependant, elle est encore en excellente santé, dit Alain Meilleur. «Il y a beaucoup de régénérescence et toutes les classes d'âge y sont représentées, ce qui est très rare.» D'ailleurs, ce qui frappe lorsqu'on pénètre dans cette forêt luxuriante, c'est ce toit de verdure opaque formé par les érables, les hêtres et les pruches qui filtrent presque complètement les rayons du soleil.

Malgré son bon état, la forêt Muir doit être protégée, selon André Bouchard. «En ce moment, plus personne n'est responsable du maintien de la forêt. Mme Muir n'habite plus la maison située sur la terre. Etant donné son inestimable valeur écologique et sa précarité, un statut de réserve écologique doit lui être accordé de toute urgence», dit-il.

Le ministère de l'Environnement du Québec étudie actuellement la possibilité d'acheter la forêt Muir et d'en faire une réserve écologique axée sur la recherche afin de la préserver de toute forme d'exploitation.

Une bien lointaine solitude...



PIERRE GRAVEL

Il y a quelque chose de révélateur dans le fait que Heward Grafftey ait demandé à Hugh MacLennan, son «maître et ami», de préfacier ses mémoires politiques.

Des 1945, le célèbre essayiste et romancier avait décrit, dans *Two Solitudes*, le gouffre séparant les communautés francophone et anglophone au Québec. Treize ans plus tard, son ancien disciple, Heward Grafftey, entreprenait une longue carrière politique qui allait toute entière se dérouler sous le signe de la marginalité. Voire de la solitude. Même aujourd'hui, le récit qu'il en fait, dans *À l'écoute du passé de Diefenbaker à Mulroney*, risque peu de faire époque dans la littérature politique canadienne.

Est-ce dû au contexte politique dans lequel il nous replonge? À sa façon un peu agaçante de donner des conseils aux dirigeants conservateurs d'aujourd'hui pour réussir là où ceux de sa génération ont échoué? Ou encore en raison des maladrotes de la traduction? Toujours est-il qu'il faut avoir un goût marqué de l'anecdote ou la passion de l'histoire politique canadienne pour traverser sans s'ennuyer les 300 pages de cet ouvrage.

Des la préface, à la page 17, on est prévenu: ce livre «pour le public non averti, sera d'une lecture difficile». Et comment!

Difficile en effet de maintenir l'intérêt du lecteur sur le fonctionnement interne du Parti conservateur de John Diefenbaker, Robert Stanfield ou Joe Clark dont bien peu de Québécois garderont un souvenir impérissable! Ou sur les dessous de la politique fédérale à une époque où le Québec concentrait le plus clair de ses énergies à sa propre Révolution tranquille.

«Mais l'historien trouvera sans doute d'une grande richesse cette chronique de plus de vingt années» sur la scène fédérale. Il est tout à fait exact que certains souvenirs de M. Grafftey ne manquent pas d'intérêt et apportent un éclairage nouveau à des incidents ayant, un jour, retenu l'attention. Comme, par exemple, les tractations ayant amené l'ex-ministre libéral Claude Wagner à quitter la scène québécoise, en 1972, pour devenir, en échange de 300 000\$, le bras droit du chef conservateur Robert Stanfield. «Mon instinct de survie politique motivait mon refus de participer à cette anémie...»

Curieusement, ce sont ces échecs répétés du Parti conservateur au Québec qui finissent par rendre attachant cet homme, anglophone et protestant qui, pendant une vingtaine d'années, est parvenu à se maintenir en selle dans un comté majoritairement catholique et francophone. Toute la vie politique de Heward Grafftey a en effet été marquée de luttes difficiles pour prendre pied et survivre sur la scène politique locale, dans son propre parti et au gouvernement où sa carrière ministérielle aura été bien éphémère.

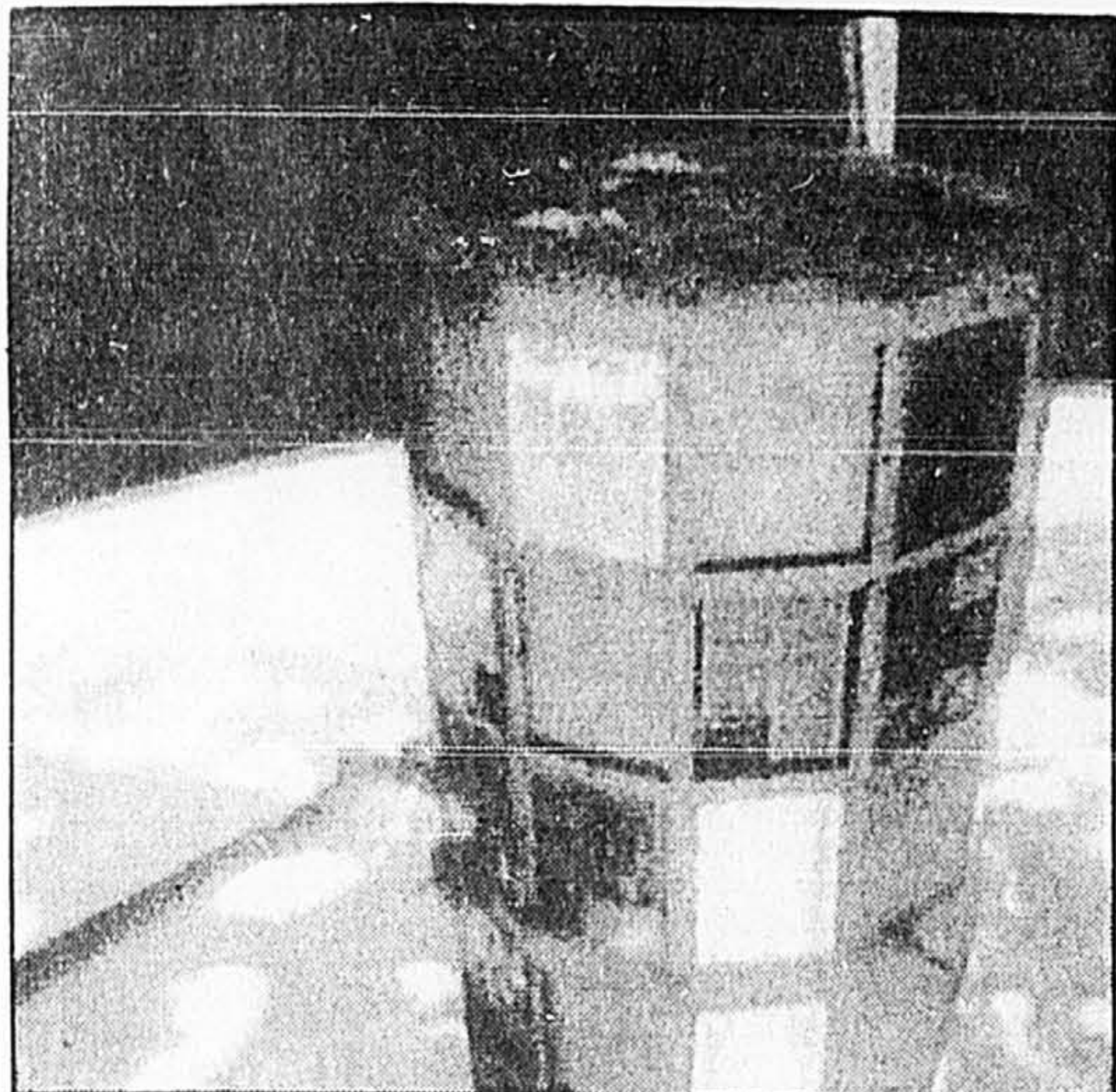
Au fond, son cheminement illustre, de façon un peu pitoyable, les touchants efforts d'un représentant d'une des deux «solitudes» pour jeter un pont durable vers l'autre. Et tenter de faire valoir son point de vue au sein de la majorité anglophone du Canada. Évoquant ses difficultés de s'intégrer dans l'un ou l'autre groupe à Ottawa, il avoue: «J'en vins bientôt à éprouver les sentiments des métis qui n'acceptent jamais vraiment aucun des deux côtés de leur héritage ancestral.»

Le lecteur francophone aura peut-être aussi le sentiment d'un étrange métissage devant certaines maladrotes dans la traduction du livre de M. Grafftey. Ou, à tout le moins, il constatera qu'on n'a pas fait appel à un familier de la vie politique d'ici. Comment, autrement, expliquer que l'ancien Parti CCF soit présenté comme le FCC? Ou que les anglophones *deputy ministers* accèdent subitement au rang de «députés ministres» alors qu'on les croyait sous-ministres? Ou encore qu'un nom aussi répandu ici que celui de l'ancien lieutenant gouverneur du Québec, Paul Comtois, s'écrit tout à coup *Comptois*?

En rédigeant ses mémoires, M. Grafftey a voulu nous mettre *À l'écoute du passé*. Plusieurs de ses lecteurs francophones auront plutôt l'impression d'entendre l'expression d'une bien lointaine solitude.

À l'écoute du passé
De Diefenbaker à Mulroney
par Heward Grafftey
310 pages
Guérin Éditeur
ISBN-2-7601-2544-8.

Mission accomplie, Columbia récupère le laboratoire de l'espace



Le satellite LDEF (Long duration exposure facility, ou laboratoire d'exposition de longue durée dans l'espace) mesure neuf mètres de long et pèse plus de 11 tonnes. De la taille d'un autobus, c'est le plus gros satellite jamais chargé dans la soute d'une navette spatiale.

PHOTO REUTER/UPI

Associated Press
CAP CARNAVERAL

■ Mission accomplie. Les astronautes de Columbia ont récupéré hier le laboratoire de l'espace LDEF, grâce au bras articulé du robot embarqué à bord de la navette spatiale.

L'opération s'est déroulée à la vitesse de 28 000 km/h à 323 km exactement au-dessus de la Terre. «Nous avons LDEF», a annoncé le commandant de bord Dan Brandenstein.

«Félicitation», a répondu la mission de contrôle au sol.

«Vous avez rendu heureux pas mal de scientifiques».

En effet, si la mission Columbia avait échoué, le satellite se serait désintégré aux alentours du 9 mars en pénétrant dans l'atmosphère terrestre. L'attraction terrestre l'aurait tout doucement vers la Terre au rythme d'un kilomètre par jour et les données qu'il collecte depuis ses six années passées en orbite autour de

la Terre auraient été irrémédiablement perdues pour la communauté scientifique.

La taille d'un autobus

Le satellite LDEF (Long duration exposure facility, ou laboratoire d'exposition de longue durée dans l'espace) mesure neuf mètres de long et pèse plus de 11 tonnes. De la taille d'un autobus, c'est le plus gros satellite jamais chargé dans la soute d'une navette spatiale. Il contient une moisson d'informations sur la résistance d'un satellite à l'espace, comme l'effet du bombardement par les micro-météorites et l'oxygène atomique. Le résultat de ces expériences est important pour la création de futures stations orbitales et donc pour le programme de «guerre des étoiles».

Depuis son lancement trois jours plus tôt, la navette poursuivait le satellite dans une course folle au cours de laquelle les deux objets volants ont fait plus de 50 fois le tour de la Terre.

Hier, le personnel au sol à Cap

Canaveral a pu observer pendant environ deux minutes les deux engins spatiaux qui brillaient distinctement en passant à la verticale exacte de la base de lancement. Ils n'étaient plus qu'à une vingtaine de kilomètres l'un de l'autre.

Après les derniers travaux d'approche effectués par commande manuelle, la navette s'est présentée à l'envers, face au satellite, prêt à être enfourné dans la soute. La spécialiste Bonnie Dunbar a alors manipulé le satellite à l'aide de son bras télémanipulateur de 15 mètres pendant plus de quatre heures pour permettre à l'équipage de le photographier sous toutes les coutures, au cas où il serait abîmé lors de son retour dans l'atmosphère.

Les cinq astronautes de Columbia doivent passer encore une semaine dans l'espace et regagner la Terre vendredi.

Le plus lourd satellite à être ramené sur Terre

Agence France-Presse
HOUSTON

■ Le laboratoire LDEF (Long Duration Exposure Facility), rattrapé et agrippé en orbite hier par la navette Columbia avant sa mise en soute, sera le plus lourd satellite à être ramené à Terre et le plus longuement exposé aux rudes conditions de l'espace.

Long de 9,2 m et d'un diamètre de 4,2 m, le LDEF pèse un peu plus de 10 tonnes. En forme d'énorme crayon à 12 côtés, cette structure en aluminium est équipée d'une multitude d'appareils et de 10 000 échantillons de matériaux regroupés en 57 expériences scientifiques et technologiques.

De conception assez sommaire, le LDEF ne possède aucune télémétrie qui puisse renseigner sur son état, ni d'alimentation électrique autonome.

Les 57 expériences à son bord sont divisées en quatre catégories : étude des matériaux, propulsion et énergie à combustible solide, électronique et optique. Un total de 16 universités américaines, 13 sociétés privées et huit centres de recherches de la NASA, huit laboratoires du Pentagone et 43 établissements scientifiques européens et canadiens ont participé à ce programme.

Les résultats des expériences du LDEF ont aussi une importance capitale pour le programme militaire américain IDS (Initiative de Défense Stratégique).

À bord du LDEF, qui a coûté 15 millions \$ malgré les nombreux équipements et expériences offerts par les organismes scientifiques intéressés, se trouvent notamment 12,5 millions de graines de tomate. Les savants sont curieux de savoir si une exposition de longue durée de ces graines à l'apesanteur affecte leur croissance, une fois plantées dans un environnement normal, sur Terre.

Des échantillons de peinture et d'alliages révolutionnaires au moment du lancement il y a six ans risquent de ne plus être à la pointe du progrès à leur retour sur Terre à cause des progrès accomplis entre-temps.

L'objet du LDEF est d'étudier le vieillissement et la corrosion des matériaux provoqué par l'effet cumulé du flux solaire, du flux d'ultra-violet, du cycle thermique, des rayons cosmiques, qui provoquent une dégradation de certains paramètres.

GRANDE VENTE DE JANVIER

ÉPARGNEZ 30%

jusqu'à
sur tous les tissus de
marques réputées

PROFITEZ DE L'UNE
DE CES OFFRES

- 1- 30% de réduction sur tous les tissus de marques réputées
- 2- Estimation verbale gratuite

SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE

VOUS OBTIENDREZ **50\$** DE RABAIS

25\$ de rabais sur le
rembourrage d'un fauteuil

50\$ de rabais sur le rembourrage
d'un canapé et d'un fauteuil

6 RAISONS DE FAIRE RÉNOVER VOS MEUBLES

1. Chaque pièce est entièrement démontée.
2. Le cadre de bois est renforcé et, si nécessaire, certaines pièces sont remplacées.
3. Les coussins sont coupés et ajustés selon le motif choisi.
4. Les tissus sont soigneusement coupés par nos artisans.
5. Les tissus sont assortis par une couturière expérimentée.
6. Le finissage est complété avec un grand soin et chaque meuble est entièrement re-vertillé et emballé pour le livraison.



Ne tardez pas!
Téléphonez
Un des experts de l'offre

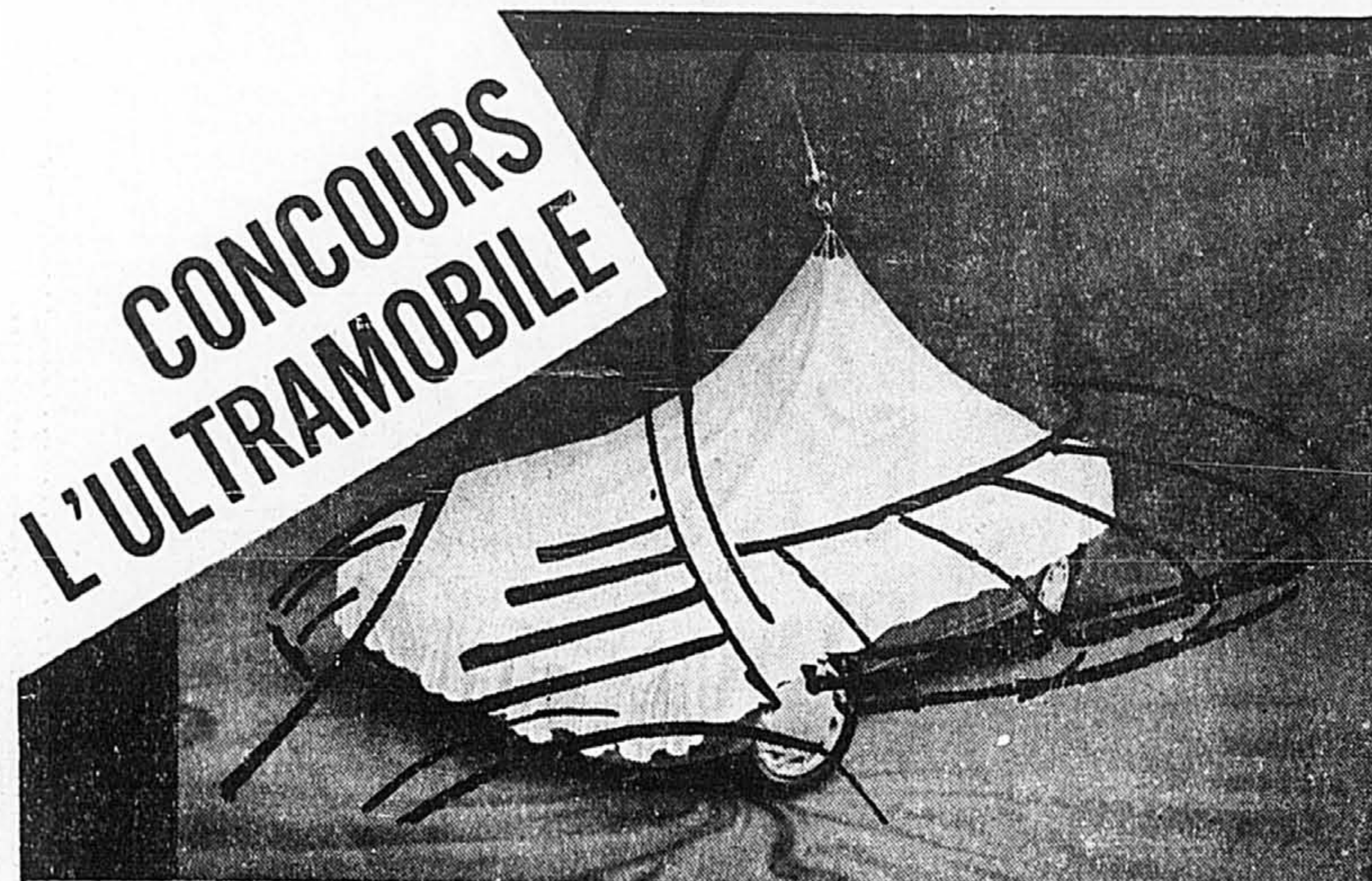
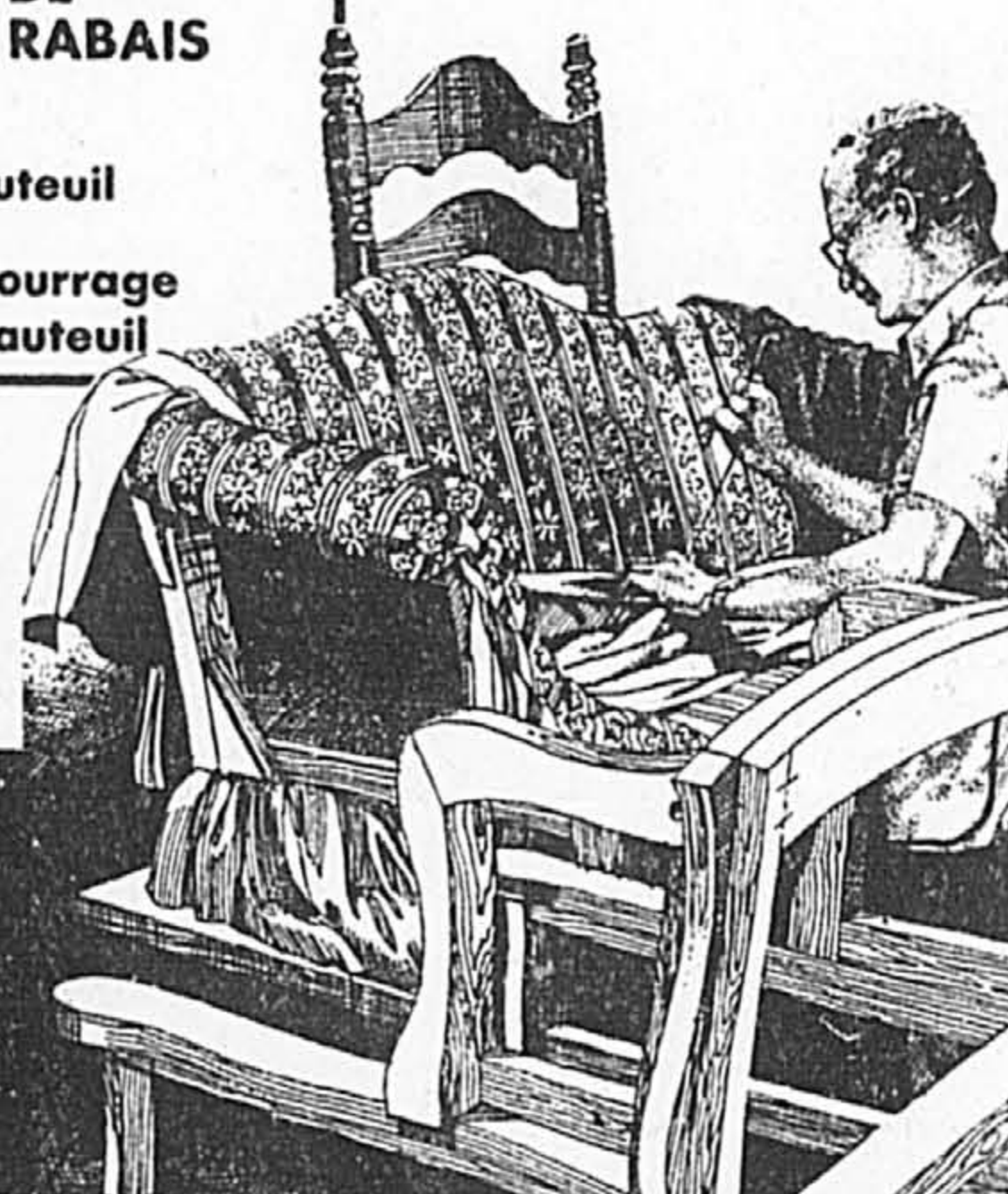
253-1400

Division de 89117 Canada Ltée

LUCIEN

utras
enr.

2260, St-Clément, Montréal, Québec H1V 3G3



3 GRANDS PRIX À GAGNER

1. Une réplique F-40 de Design Auto, un véhicule de collection d'une valeur de 30 000\$ offert par Ultramar.
2. Un séjour d'une semaine, pour deux personnes, à Paris, une valeur de 2 500\$ offert par CJMS/CKMF.
3. Dix week-ends de ski à La Réserve, avec hébergement, repas et remonte-pente, pour deux personnes, une valeur de 450 \$ chacun, offerts par CJMS/CKMS.

La Presse



cham 97.7 fm

12. Lebeau

CKMF 94
CJMS 128

POUR PARTICIPER:

- Remplissez le bulletin de participation ci-dessous et retournez-le à l'adresse indiquée avant 16h le 19 janvier 1990 ou déposez-le dans les boîtes prévues à cet effet au Salon International de l'auto de Montréal au Stade olympique, avant 20h, le 21 janvier 1990.
- Ce bulletin sera publié tous les jours dans La Presse, jusqu'au 20 janvier 1990.
- Le tirage au sort pour l'attribution des prix se fera à la clôture du salon, le 21 janvier 1990 à 22h.
- La valeur totale des prix offerts est de 37 000\$.
- Le texte des règlements de ce concours est disponible au Salon International de l'auto de Montréal et à La Presse.

Une initiative de la



CORPORATION DES
CONCESSIONNAIRES
D'AUTOMOBILES
DE MONTRÉAL INC.

STADE OLYMPIQUE
du 11 au 21 janvier 1990



Concours «L'ULTRAMOBILE»
La Presse, Ltée
C.P. 5020
Succ. Place d'Armes
MONTREAL QC
H2Y 3M1

Nom _____ Âge _____
Adresse _____ App _____
Ville _____
Code postal _____ Tél. _____

SALON International

DE L'AUTO de Montréal

COLLÈGE
MARIE-VICTORIN



Le CAP Santé vous invite à choisir
le mieux-être avec sa formule.

MA SANTÉ EN DOUCE

COURS

Harmonie par le yoga
Initiation au massage Shiatsu
Gymnastique douce
Alimentation et santé, etc.

ATELIERS INTENSIFS (fin de semaine)

Shiatsu pour femmes enceintes
Gymnastique douce (initiation)
Massage de détente
Semaine santé à la campagne, etc.

Les cours commencent dans la semaine du 23 janvier.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à une soirée Portes ouvertes (information, démonstrations et inscriptions) qui aura lieu le **mardi 16 janvier 1990**, de 19h à 21h, au pavillon de La Salle du Collège Marie-Victorin (3^e étage). L'entrée est libre.

INFORMATIONS:
3 2 8 - 3 8 2 8

Salon de coiffure et d'esthétique la Baie

En vigueur pendant deux
semaines seulement!
OFFRE BEAUTÉ!
seulement 25 \$
(prix courant 45 \$)

- Traitement facial comprenant un nettoyage en profondeur ainsi que l'application d'un masque personnalisé et d'une solution en ampoule. (Durée du traitement : 75 min.)
- Traitement adoucissant à la paraffine chaude pour les mains.

L'offre est en vigueur du 13 janvier au 3 février 1990 et ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale.

EN PRIME... une valeur de 15 \$!
Rouge à lèvres GLEMBY et vernis à ongles DIGIT...
Une prime par client, jusqu'à épuisement des stocks.

Pour prendre un rendez-vous:
Centre-ville de Montréal, 5^e étage: 281-4742
Centre Rockland, 739-1168; 739-5521; Jardins Dorval, 631-6741
Fairview Pointe Claire, 697-4870; 697-5663
Galerias d'Anjou, 353-3300

la Baie